UFR des Sciences de l'Homme et de La société

Département des Sciences de L'Education

Le pluralisme culturel et la morale laïque à l'école primaire

Positions et perceptions des directeurs et des enseignants

Dossier Exploratoire de Recherche réalisé par

MAARADJI Abdelhamid

N° étudiant : 21111228

Master 1 en Sciences de l'Éducation

Sous la direction de Monsieur Aymeric BRODY

Année universitaire 2012-2013

Remerciements

Je voudrais remercier Monsieur Aymeric BRODY pour son accompagnement, ses corrections, et ses encouragements toujours stimulants.

Mes remerciements et ma profonde gratitude se tournent vers Madame Marie Louise Martinez, et vers Monsieur Alain Trouvé pour leurs conseils et leurs orientations tout au long de l'année.

Je tiens à remercier également tous les directeurs et les enseignants qui ont participé à cette recherche, et toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'accomplissement de ce dossier exploratoire de recherche.

Toute ma reconnaissance à ma famille qui m'a encouragé durant cette année.

Sommaire

1. PRESENTATION, CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE : 4

1.1. Présentation : 4

1.2. Contexte : 4

1.3. La problématique : 5

2. PARTIE THEORIQUE :.....7

2.1. Définition des concepts : 7

2.1.1. La laïcité : 7

2.1.2. La morale laïque : 10

2.1.3. Le pluralisme:.....12

2.1.4. L'éducation à la citoyenneté: 14

2.2. Les valeurs : 17

2.2.1. Dans le champ philosophique : 17

2.2.2. Dans le champ politique :.....20

2.3. Fondements théoriques de référence et problématique de recherche 21

3.METHODOLOGIE.....22

3.1. La démarche. 22

3.2. Méthode et instrument de collecte de données.....23

3.3. Déroulement de l'enquête.....24

3.4. L'échantillon 26

3.5. L'approche méthodologique d'analyse des données.....26

3.6. Limites de la démarche réalisée 27

4. ANALYSE DES DONNEES.....28

4.1. Analyse longitudinale des quatre entretiens 28

4.1.1. Analyse de l'entretien 1 28

4.1.2. Analyse de l'entretien 2 34

4.1.3. Analyse de l'entretien 3 38

4.1.4. Analyse de l'entretien 4.....41

4.2. Analyse thématique des quatre entretiens 44

4.2.1. Perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant.....44

4.2.2. Perceptions de l'éducation à la citoyenneté 44

4.2.3. Perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble 45

4.3. Synthèse des résultats 46

5. DISCUSSION 46

Conclusion 48

Bibliographie 50

Sitographie……..……52

Liste des annexes…….……54

Annexe 1 55

Annexe2 68

Annexe3 78

Annexe 4 86

1. Présentation, contexte et problématique

1.1. Présentation

Étant titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état en génie mécanique (option : énergétique), après quelques années de bons et loyaux services en éducation en Algérie, mes expériences professionnelles dans le domaine éducatif m'ont donné envie d'aller plus loin dans la validation de mes acquis professionnels et reprendre des études.

Intégrer votre Université et choisir les Sciences de l'Éducation fussent un choix stimulé à la fois, par un désir personnel et par une nécessité professionnelle. Sur le plan personnel, intégrer cette discipline était pour moi l'opportunité de renouer avec un savoir en adéquation avec mes perspectives ; et de valider mes acquis par un diplôme. Cette formation de qualité est, pour moi, une voie d'accès au master recherche et à une thèse de doctorat que je souhaiterais intégrer.

Sur le plan professionnel, les objectifs visés par le master recherche et la thèse de doctorat répondent parfaitement à une très bonne compréhension des questions posées par la société qui doit faire face aux changements actuels.

1.2. Contexte

La question des valeurs se pose périodiquement suite au changement social et technologique continuel : *« l'augmentation importante du chômage, la massification de l'enseignement, les transformations des images et des rôles parentaux, l'accroissement d'une défiance des jeunes à l'égard de leur avenir marqué par le chômage. »*[1]. Et même, les faits de violence scolaire sont devenus des questions de société. *«Qu'elle soit sociale ou politique, la violence est au cœur des grands récits de la vie en commun.»*[2](Xavier Crettiez, 2008). Selon Jean Houssaye : *« L'école est faite de valeurs. Les valeurs structurent et habitent l'école»*[3]. Par conséquent, toutes ces controverses intéressent l'école, car *« La valeur ne désigne donc pas seulement ce qui est, mais, tout autant sinon davantage, ce qui doit être»*[4].

---

[1] F.DUBET cité par JOURDAIN C., (2002), L'éducation et la morale à l'école. Conviction éthiques, positions praxéologiques et pratiques effectives des enseignants. Université de Bordeaux 2 : thèse en sciences de l'éducation, p.8

[2] Xavier Crettiez., (2008), Les formes de la violence, La découverte « Repères », p. 3-19.
URL: www.cairn.info/les-formes-de-la-violence--9782707153630-page-3.htm. Consulté le 10/04/2013

[3] Dictionnaire de l'éducation, (2008), Sous la direction d'Agnès van Zanten, Paris : Presses Universitaires de France, p. 675.

[4] Idem.

Dans mon entourage, il existe un intérêt particulier porté à l'enseignement de la morale à l'école concernant le respect des différences, la tolérance, etc. Ce sont les notions autour desquels se programment de nombreuses études sur l'immigration en milieu scolaire et sur l'intégration, et qui font de l'école un univers central de l'intégration citoyenne. *« Le débat en France comme dans d'autres pays européens mais à la différence d'une tradition nord-américaine, appréhende généralement l'immigration comme un phénomène polémique, présenté de préférence dans ces dimensions négatives de menace de l'identité nationale, de facteur de fragilisation d'un équilibre antérieur magnifié au statut d'âge d'or»*[5].

C'est dans ce contexte que nous pouvons comprendre la question des valeurs et le rôle l'école.

Par ailleurs, Monsieur Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale, affirme qu'il veut instaurer l'enseignement de la "morale laïque". Il s'agit plutôt d'une *« construction du citoyen avec certes une connaissance des règles de la société, de droit, du fonctionnement de la démocratie, mais aussi [de] toutes les questions que l'on se pose sur le sens de l'existence humaine, sur le rapport à soi, aux autres, à ce qui fait une vie heureuse ou une vie bonne»*[6].

1.3. La problématique

A partir de ces soucis politiques et sociaux, nous nous sommes intéressés à l'enseignement de la morale laïque à l'école primaire, plus particulièrement, à la morale laïque et le pluralisme culturel. Nous recherchons le sens d'un phénomène social et non pas l'explication. Face à l'importance de la constitution identitaire de l'enfant à l'école et la nécessite de la cohésion sociale, l'école se situe entre deux principes fondamentaux : d'une part fixer et réglementer un socle commun, et d'autre part respecter et admettre la diversité. Dans un tel contexte, il devient bien problématique de souligner que l'éducation que nous connaissons aujourd'hui s'appuie sur des pensées prenant leurs racines dans des évènements parfois très anciens mais toujours actifs. Nous essayons à travers cette recherche, de comprendre les propositions philosophiques qui visent à la socialisation de l'élève dans une

[5] Dictionnaire de l'éducation, (2008), Sous la direction d'Agnès van Zanten, Paris : Presses Universitaires de France, 367 p.
[6] Julie Saulnier, L'EXPRESS, publié le 03/09/2012 à 18:00
Url : http://www.lexpress.fr/education/la-morale-vieille-rengaine-des-ministres-de-l-education_1156028.html. Consulté le 11/04/2013

société pluraliste, les positions que les enseignants adoptent envers cette question, et le sens qu'ils donnent à ces concepts.

Ce travail que nous présentons est composé de cinq parties :

- **La première partie** est réservée à la présentation, le contexte et la problématique.

- **La deuxième partie** fait l'objet de nos lectures théoriques et de la définition des concepts en lien avec notre problématique. Les concepts retenus sont : La laïcité, la morale laïque, le pluralisme et l'éducation à la citoyenneté.

- **La troisième partie** est consacrée à la démarche méthodologie suivie.

- **La quatrième partie** présente l'analyse des données recueillies, avec une synthèse ;

- **La cinquième partie** expose la discussion des résultats obtenus.

2. Partie théorique

2.1. Définition des concepts

2.1.1. La laïcité :

L'étymologie du mot « laïcité » est grecque, ce terme apparaît au milieu des années 1860. L'adjectif grec *laïkos* et le substantif *laos* signifient la nation elle-même, et *« tous ceux qui n'étaient pas du clergé »* (Dictionnaire de Pédagogie, 2006, p.50)[7] . Dans le dictionnaire de philosophie, le terme « laïcité » est défini comme *« Valeur fondatrice du projet républicain fondée sur l'idée d'une séparation du public et du religieux »* (Dictionnaire de philosophie, 2004, p.715)[8] . Selon Pachod, le mot « laïcité » est *« authentifié pour la première fois dans le Supplément de 1871 du dictionnaire de la langue française de Littré »* (Pachod, 2005, p.163)[9]. L'emploi de ce nouveau terme dans le lexique va en faire émerger quelques autres : laïcisme, laïciser, laïque ; tous ces mots se rattachent à l'idée suivante *« rendre indépendantes les institutions politiques à l'égard de la religion ou / et lutter contre son influence dans ces institutions. »* (Pachod, 2005, p.163)[10]. Le principe de laïcité vise aujourd'hui, dans l'enseignement, à la séparation de l'enseignement éducatif et du religieux, à *« l'idée de sécularisation, de privatisation de la foi et des croyances, de liberté de conscience et de pensée, d'égalité des citoyens et des futurs citoyens considérés indistinctement comme des êtres égaux en droits. »* (Pachod, 2005, p.163)[11]. Historiquement, la loi de 1882 a séparé les Églises et l'école, celle de 1905 a établi la séparation des Églises et de l'État pour toutes les institutions publiques Françaises. Les lois de Jules ferry fondent l'école gratuite, obligatoire, et laïque, Ferry a laïcisé les programmes, et l'enseignement religieux est également expulsé. Cela signifie que l'État et la religion deviennent indépendants, même si *« L'idéal laïque n'entre donc aucunement en contradiction avec les religions comme telles, mais avec la volonté d'emprise qui caractérise leur dérive cléricale,*

[7] Dictionnaire de Pédagogie., (2006), Ed Nathan, publié sous la direction de Morandi, F et La Broderie, R, p.50, ISBN : 209-121913-4

[8] Dictionnaire de Philosophie., (2004), Ed du temps, publié sous la direction de Christian Godin, p.715, ISBN : 2-213-62116-0

[9] Pachod André., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.163

[10] Pachod André., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.163

[11] Pachod André., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.163

conversion politique et sociale du prosélytisme religieux » (Pena – Ruiz, 2003, p.32)[12]. Ainsi, l'État, par sa neutralité, assure à l'individu l'enseignement, c'est-à-dire que *« L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »* (Le préambule de la constitution du 27 octobre 1946). Le deuxième article énonce de façon précise et directe que : *« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »*. Nous voyons donc en quoi cet article rejette toute distinction basée sur la langue, la religion, ou toute autre tradition particulière.

La laïcité en France se définit à partir de trois composantes : la neutralité confessionnelle de l'État, la séparation des Églises et de l'État, et un idéal commun d'un vivre ensemble composé de valeurs et d'une morale (Pachod, 2005, p.163)[13]. En conséquence, dans une société pluraliste, le principe de laïcité *« permet aux citoyens de « vivre ensemble » par delà leurs différences religieuses, philosophiques ou politiques ; tant que le mode d'affirmation de ces différences ne porte pas atteinte à la loi commune »* (Dictionnaire de l'éducation, 2008, p.427)[14]. Pour éviter toutes formes de prosélytisme et de différence dans le traitement de personnes, en fonction de leurs origines, de leur race, de leur religion opposées aux valeurs républicaines, un groupe d'experts présidé par Monsieur Bernard Stasi, était chargé en 2003 , par le Président de la République, Jacques Chirac, de mener une mission de réflexion sur le principe de laïcité. Le rapport proposé permet la mise en place d'un consensus qui fait généralement, une concorde générale. Il souligne que *« La laïcité pierre angulaire du pacte républicain, repose sur trois valeurs indissociables : liberté de conscience, égalité en droit des options spirituelles et religieuses, neutralité du pouvoir politique »* (Dictionnaire de l'éducation, 2008, p.427)[15].

La laïcité est conçue de nos jours comme étant une réalité de l'école, l'État assure la mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous, en permettant à l'élève de pratiquer librement ses choix. En effet, *« L'enseignement public est laïque depuis les lois du 28 mars 1882 et du*

[12] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.32, ISBN : 2-07-030382-9

[13] Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.163

[14] Dictionnaire de l'éducation, (2008), Sous la direction d'Agnès van Zanten, Paris : Presses Universitaires de France, p. 427

[15] Dictionnaire de l'éducation, (2008), Sous la direction d'Agnès van Zanten, Paris : Presses Universitaires de France, p. 427

30 octobre 1886. Elles instaurent l'obligation d'instruction et la laïcité des personnels et des programmes. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État.

Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique

- *l'absence d'instruction religieuse dans les programmes*
- *la laïcité du personnel*
- *l'interdiction du prosélytisme*

La liberté religieuse a conduit à instituer une journée libre par semaine laissant du temps pour l'enseignement religieux en dehors de l'école. » [16]

Jean Houssaye décrit cette réalité : *« Il est vrai que la notion de laïcité a profondément évolué. Ce principe initialement diviseur est considéré comme un dénominateur commun »* (Houssaye, 1992, p. 240)[17].

Dans cette vie commune, L'individu trouve sa place, comme le souligne Pena – Ruiz *« Cette neutralité confessionnelle est à la fois garantie d'impartialité et condition pour que chacun, quelle que soit sa conviction spirituelle (humanisme athée ou humanisme religieux par exemple), puisse se reconnaître en cette République »* (Pena – Ruiz, 2003, p.9)[18]. Cet emplacement avantage l'adhésion sociale, il se comprend comme une nécessité de protection de la vie privée, *« Une telle esquisse du principe de laïcité prend la forme d'une évidence : ce qui n'est que de certains ne peut s'imposer à tous, et les références communes doivent être affranchies de toute tutelle qui consacrerait un privilège »* (Pena – Ruiz, 2003, p.10)[19]

La laïcité, entendue comme principe d'égalité d'accès, est associée à une pensée partagée construite sur l'appropriation de valeurs communes. Cette idée est particulièrement développée par Pena – Ruiz : **«** *La laïcité concerne le principe d'unification des hommes au sein de l'État. Elle suppose une distinction de droit entre la vie privée de l'homme comme tel, et sa dimension publique de citoyen : c'est en tant qu'homme privé, dans sa vie personnelle,*

[16] Les grands principes du système éducatif
URL: http://www.education.gouv.fr/cid162/les-grands-principes.html . Consulté le 28 /05/2013
[17] Houssaye, J., (1992), Les valeurs à l'école, L'éducation aux temps de la sécularisation, Presses Universitaires de France, p.240, ISBN : 2-13-044907-7
[18] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.9, ISBN : 2-07-030382-9
[19] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.10, ISBN : 2-07-030382-9

que l'homme adopte une conviction spirituelle, religieuse ou non, qu'il peut bien sûr partager avec d'autres » (Pena – Ruiz, 2003, pp.11-12)[20].

La circulaire du 12 décembre 1989 présente quelques principes portant sur la laïcité à l'école :

« La laïcité est un principe constitutionnel de la République ;

- *Elle est un des fondements de l'École publique ;*
- *A l'école comme ailleurs, les croyances religieuses sont affaire de conscience individuelle et relèvent donc de la liberté ;*
- *A l'école,*
  - *Où se retrouvent tous les jeunes sans aucune discrimination,*
  - *dans le respect du pluralisme,*
  - *dans la neutralité du service public,*

L'exercice de la liberté de conscience impose que la communauté vive à l'abri de toute pression idéologique ou religieuse. (Pachod, 2005, p.493)[21].

En résumé, « *L'esprit de l'école laïque est celui de l'indépendance, de la liberté de conscience individuelle garantie à l'enfant aux dépens des doctrines transmises par les différents cultes. »* (Dictionnaire culturel, 2005, p.2309)[22].

2.1.2. La morale laïque :

L'étymologie du mot « morale » est latine : il s'agit de *mores*, terme signifiant « mœurs », vient du (mores), désignant mœurs. Elle est *« entendue par l'usage commun comme ce qui fixe le bien et le mal dans les conduites humaines. Constitutive de norme, elle est définie par les obligations, et s'oppose à la spontanéité de chacun »* (Dictionnaire culturel, 2005, p.736)[23].

Cette définition est générale. Dans le domaine philosophique, le concept de « morale » est un mot polysémique ; En effet, il s'agit tout à la fois d'une *« partie de la philosophie qui a pour objet les lois et les règles de l'action bonne et qui a une prétention à l'universalité. La morale définit le bien et le mal, ainsi que les moyens d'y parvenir. »*, mais

[20] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, pp.11-12, ISBN : 2-07-030382-9
[21] Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.493
[22] Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, p.2309, ISBN : 2-85036-302-2
[23] Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, p.736, ISBN : 2-85036-302-2

également d'un « *Ensemble de règles, de normes, et de valeurs pratiques propres à une société donnée (la morale chrétienne, la morale confucéenne)* » (Dictionnaire de philosophie, 2004, pp.832-833)[24].

Selon Pachod, nous pouvons distinguer trois grandes directions de la morale :

1- La direction universelle essaye de mettre en valeur des préceptes premiers comme par exemple le respect de l'autre, et qui ont de la valeur pour toute société de tout temps et de tout lieu.
2- La direction particulière est énoncée souvent après l'expérimentation, et prend acte de la particularité de chaque personne.
3- La direction singulière passe par l'individualité de chaque personne, elle tente de retrouver ce qui semble effectivement possible. Ces trois directions sont et doivent rester en relation transitive. (Pachod, 2005, p.163)[25]. Selon Guy, nous sommes obligés de nous souvenir de la leçon de Ferry : « *certes, notre laïcité est neutralité religieuse, mais elle n'est pas neutre quant à l'éthique et à la politique. Elle est au service de l'idée républicaine* » (Guy, 1995, p.156)[26].

Toute culture n'a cessé de créer de nouvelles manières de s'établir de façon stable dans un monde censé, Pachod est en effet convaincu que dans une société laïque, la laïcité « *développe également une morale en référence à l'idéal républicain laïc d'un vivre ensemble entre des habitants, porteurs d'une pluralité de sens donné à l'existence, défaits de leurs attaches et de leurs particularités communautaires, vivant dans un espace commun et protégé contre les divisions (...); elle tolère et encourage les différences et défend les valeurs de solidarité, de liberté, de citoyenneté.* » (Pachod, 2005, p.172)[27]. Dans son sens philosophique et pédagogique, la morale laïque est le moyen institué par les maîtres penseurs entre l'ensemble des personnes et l'État en vue de préparer l'humain à une vie sociale et civique. Dans ce but, « *la morale laïque dont la clef de voûte était constituée par la dignité de la personne humaine apparaissait en tête des programmes et imprégnait toutes les activités scolaires, fournissant à des générations d'écoliers des repères clairement identifiés.* »

[24] Dictionnaire de Philosophie., (2004), Ed du temps, publié sous la direction de Christian Godin, pp.832-833, ISBN : 2-213-62116-0
[25]Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, pp.32-33
[26] Guy C., (1995), Laïcité et République, Le lien nécessaire, Editions du Félin, p.156, ISBN : 2-86645-528-2
[27]Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.172

(Lagarrigue, 2005, p.12)[28]. Le développement de potentialités individuelles et collectives dans un cadre bien défini, c'est la feuille de route que propose la morale laïque à l'individu pour diriger sa pensée et son action de manière libre, *« Elle ne donne pas la réponse à la question « pourquoi vivre ? », elle éduque à l'art de chercher une réponse personnelle. »* (Guy, 1995, p.156)[29]. La société dans laquelle nous vivons est laïque, la nécessité sociale et politique consiste à mettre en œuvre des possibilités pour que chaque individu sache ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, et *« s'il y a une pluralité des morales, on situera la morale laïque comme cette part commune à toutes les morales, que leur inspiration soit religieuse ou philosophique. »* (Guy, 1995, p.157)[30]. La morale laïque se perçoit aussi comme une manière de penser. Dans ce sens, l'individu insiste sur la valeur du lien à l'autre, *« la réponse la plus commune consiste à dire : c'est très simple, développons à l'école un enseignement sur les droits de l'homme. »* (Guy, 1995, p.158)[31].

De plus, être moral est une action résultant d'un raisonnement actif, selon Kant (et son impératif catégorique) *: « agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. »* (Dictionnaire culturel, 2005, p.738)[32].

2.1.3. Le pluralisme:

Habituellement défini comme une *« doctrine suivant laquelle les êtres sont multiples, individuels et ne dépendent pas (en tant que modes ou phénomènes) d'une réalité absolue. »* ou comme un *« système politique qui reconnaît la diversité des opinions et de leurs organismes représentatifs. Le pluralisme syndical, Le pluralisme du partis…..Pluralisme des tendances (dans un parti). Pluralisme culturel.»* (Dictionnaire culturel, 2005, p.1820)[33].

Le dictionnaire de philosophie définit le mot « pluralisme » comme étant une *« conception selon laquelle la coexistence de plusieurs systèmes ou partis au sein du tout social est préférable à l'unité absolue. Par essence, la démocratie est pluraliste »* ou comme *« au sens politique et sociologique, situation de diversité effective au sein d'un collectif. Syn. De pluralité. »* (Dictionnaire de philosophie, 2004, p.994).

[28] Lagarrigue, J., (2001), L'école Le retour des valeurs ? Des enseignants témoignent, Éd De Boeck Université, p.12, ISBN Belin : 2-7011-2806-4
[29] Guy C., (1995), Laïcité et République, Le lien nécessaire, Editions du Félin, p.156, ISBN : 2-86645-528-2
[30] Guy C., (1995), Laïcité et République, Le lien nécessaire, Editions du Félin, p.156, ISBN : 2-86645-528-2
[31] Guy C., (1995), Laïcité et République, Le lien nécessaire, Editions du Félin, p.158, ISBN : 2-86645-528-2
[32] Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, p.736, ISBN : 2-85036-302-2
[33] Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, p.1820, ISBN : 2-85036-302-2

«Parmi les grandes questions qui s'imposent aujourd'hui au débat public, le pluralisme culturel et religieux est perçu comme un enjeu important au sein des sociétés libérales. »[34]

Le lien entre Laïcité et pluralisme sont donc forts ; cette coexistence doit être gérée de manière positive : *« la laïcité n'est plus conçue alors, quand on veut bien en admettre encore le terme, que comme une simple technique de gestion du « pluralisme culturel » ou du « pluralisme religieux »* (Pena – Ruiz, 2003, p.190)[35]. Le rôle des individus est de plus en plus attaché par un engagement moral au respect des règles, la laïcité et les individus ont ensemble un projet commun, *« Les différences fois coexistent alors pacifiquement sans autre condition que le respect des règles qui permettent à chacun, justement, d'assumer sa confession librement, et sur la base de l'égalité éthique que seul un État laïque peut assurer en raison même de sa neutralité confessionnelle ; aucune option spirituelle n'étant privilégiée, nul ne peut se sentir victime d'une discrimination »* (Pena – Ruiz, 2003, pp.43-44)[36]. Ce projet d'intégration suppose la séparation entre la vie privée et la vie publique. Il est essentiel aujourd'hui de comprendre son importance, *« Un chrétien, un musulman et un agnostique peuvent alors vivre ensemble dans la paix, dès lors que l'option spirituelle de chacun reste affaire privée, c'est-à-dire ne prétend pas régenter la sphère publique »* (Pena – Ruiz, 2003, p.40)[37]. Le principe de laïcité pourrait être un outil de dialogue pour structurer les rôles relatifs aux personnes les unes par rapport aux autres, car *« L'horizon laïque est celui que chacun découvre en soi quand il cultive les exigences d'une pensée affranchie de toute tutelle, susceptible de s'ouvrir à l'universel. »* (Pena – Ruiz, 2003, p.39)[38].

Les individus ne sont pas tous égaux. S'ils ont des incapacités, le lien social est possible en instaurant des outils d'aide et de droit, *« Distincte de la communauté, la société suppose un type de lien et de ciment tout différent : celui qu'établit une convention plus ou moins délibérée et explicitée, passée entre des volontés individuelles, détenant un arbitre propre, et se manifestant donc, à terme, comme sujets de droits. »* (Pena – Ruiz, 2003, p.193)[39]. Généralement, les individus ne veulent pas que leur mode de pensée soit contesté, ils

[34] Marie Balas « Un pluralisme sans conflits », *Terrain* 2/2008 (n° 51), p. 50-61.
URL: www.cairn.info/revue-terrain-2008-2-page-50.htm. Consulté le 30/05/2013
[35] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.19O, ISBN : 2-07-030382-9
[36] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, pp.43-44, ISBN : 2-07-030382-9
[37] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.40, ISBN : 2-07-030382-9
[38] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.39, ISBN : 2-07-030382-9
[39] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.193, ISBN : 2-07-030382-9

souhaitent être informés afin de bien mener leur vie. Peut être est-ce pour cette raison que *« l'intégration républicaine repose donc sur la laïcité »* (Pena – Ruiz, 2003, p.189)[40].

2.1.4. L'éducation à la citoyenneté:

La citoyenneté est *« qualité de citoyen, acquérir la citoyenneté française »* (Dictionnaire culturel, 2005, p.1577)[41]. Selon le dictionnaire de pédagogie, elle a *« un sens juridique, le citoyen étant un sujet de droits individuels (liberté de conscience, d'expression….) et de droits politiques (participation à la vie politique, être candidat aux fonctions publiques... »* (Dictionnaire de pédagogie, 2006, p.20)[42]. Dans le domaine philosophique, un citoyen est un *« membre d'une cité, d'un État. (...) Se définit par conséquent par un certain nombre de droits et de devoirs en sus de la simple appartenance factuelle. (...) En un sens plus restrictif encore, le citoyen est l'habitant d'une cité ou d'un État qui, loin de réduire son existence à l'activité économique et à la vie privée, lui accorde une dimension politique. Le communisme a substitué le « camarade » au « citoyen ». »* (Dictionnaire de philosophie, 2004, p.199)[43]. Quant à la citoyenneté, elle est *« qualité de citoyen. Au sens faible, l'appartenance à la cité ou à l'État suffit à constituer la citoyenneté. Au sens fort, celle-ci est inséparable de la participation active aux affaires publiques. La citoyenneté est la dimension politique d'une existence qui ne se réduit pas à l'ensemble constitué par l'activité économique et la sphère privée. »* (Dictionnaire de philosophie, 2004, p.200)[44]. Donc, la formation du futur citoyen renvoie à *« la question du mode d'insertion de l'individu dans la communauté, et de son rapport avec le pouvoir politique »* (Canivez, 1995, p.8)[45]. L'éducation à la citoyenneté pour Loeffel *« s'inscrit ainsi dans un cadre qui, peu ou prou, cherche à intégrer l'individualité des élèves, leur identité genrée, les particularismes familiaux, sociaux, religieux et scolaires »* (Loeffel, 2009, p.106)[46].Cela désigne *« la transmission du respect de la loi fondé sur la connaissance des institutions. »*(Canivez, 1995,

[40] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.189, ISBN : 2-07-030382-9
[41] Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, p.1577, ISBN : 2-85036-302-2
[42] Dictionnaire de Pédagogie., (2006), Ed Nathan, publié sous la direction de Morandi, F et La Broderie, R, p.20, ISBN : 209-121913-4
[43] Dictionnaire de Philosophie., (2004), Ed du temps, publié sous la direction de Christian Godin, pp.832-833, ISBN : 2-213-62116-0
[44] Dictionnaire de Philosophie., (2004), Ed du temps, publié sous la direction de Christian Godin, pp.200, ISBN : 2-213-62116-0
[45] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.8, ISBN : 2-218-71284-9
[46] Loeffel, L., (2009), École, morale laïque, et citoyenneté aujourd'hui, La collection Éducation et didactiques dirigée par Yves Reuter, Édit Presses Universitaires du Septentrion, France, p.106, ISBN : 978-2-7574-0130-9

p.154)[47]. Dans la vie éducative, nous entendons par l'éducation à la citoyenneté un lien relatif au citoyen et à son rôle politique. Pour certains, elle est comme *« l'enseignement de la politique ayant pour but de donner aux élèves les compétences nécessaires en vue de pouvoir jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens actifs »* (Yves Lenoir, Constantin Xypas, Christian Jamet, 2006, p.100)[48]. La spécificité du projet républicain est de maintenir dans un état de dépendance l'éducation et la citoyenneté, l'école devient ainsi l'image de la République, *« L'École est à la fois le lieu de la transmission des connaissances et celui de l'apprentissage de la citoyenneté et du partage des valeurs de la République telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations, la justice. »*[49]. Les connaissances sont donc perçues comme universelles, c'est-à-dire pour tous les citoyens. Et puisque la citoyenneté fait partie de l'idéal éducatif, on ne devient citoyen que par l'éducation, elle n'est pas une situation définie au préalable, mais une liaison entre l'éducation et l'individu, *« L'école laïque est à cet égard une pièce maitresse de l'émancipation de l'homme et du citoyen, et de son ambition même, comme de son autonomie reconnue vis-à-vis des puissances du moment et des groupes de pression, que dépend le rôle qu'elle peut jouer dans la préparation à l'exercice éclairé de la citoyenneté. »* (Pena – Ruiz, 2003, p.220)[50]. Pour Canivez, la perspective universelle est nécessaire pour les citoyens, *« Une République exige ainsi des citoyens un certain sens de l'universel, la capacité d'adopter des principes d'action acceptables par tous, correspondant à l'intérêt de la communauté dans son ensemble. »* (Canivez, 1995, p.154)[51]. Pour lui, la citoyenneté a pour but de former des « citoyens actifs » par une « éducation du jugement ». La participation active est aussi associée à un engagement individuel plus qu'une simple relation, *« le citoyen doit savoir penser, dépasser la seule expression de ses intérêts purement particuliers, accéder à un point de vue universel, envisager les problèmes en considérant l'intérêt de communauté dans son ensemble. »*

[47] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.154, ISBN : 2-218-71284-9

[48] Lenoir, Y., Xypas, C., et Jamet, C., (2006), École et citoyenneté, un défi multiculturel, Éd Armand Colin, Paris, p.100 ISBN : 2-200-34665-4

[49] LA VIE SCOLAIRE ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ
URL : http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/sujet/la-vie-scolaire-et-leducation-a-la-citoyennete/. Consulté le 31/05/2013

[50] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.220, ISBN : 2-07-030382-9

[51] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.154, ISBN : 2-218-71284-9

(Canivez, 1995, p.155)[52]. En effet, la citoyenneté nait de l'accompagnement sur le plan éducatif, elle vise à donner à chaque individu la possibilité d'une indépendance intellectuelle et juridique pour qu'il occupe un espace dans la société, *« Les droits de la pensée critique sont ceux-là mêmes qui fondent l'exercice éclairé de la citoyenneté, comme le rappelait Condorcet dans ses Mémoires sur l'instruction publique. Penser c'est juger, c'est distinguer, afin de trancher et de choisir »* (Pena – Ruiz, 2003, p.219)[53]. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté favorise le questionnement selon le projet d'éducation de la société, *« l'éducateur inscrit son action dans un projet qui est une réponse engagée et engageante, conceptualisée et ponctuelle à trois questions fondamentales de l'éducation : Quel homme former ? Pour habiter quel monde ? Et lui faire connaitre quelles valeurs ? »* (Pachod, 2005, p.493)[54]. En parlant du rôle de l'institution scolaire dans la formation des citoyens actifs, Canivez insiste sur les connaissances et la réflexion sur les valeurs, car l'école est *« le lieu de la culture, le lieu où l'on s'interroge sur les principes : qu'est ce qu'une constitution ? Qu'est ce que le droit ? Qu'est ce que l'État ? Qu'est ce que l'information, la communication ? Qu'est ce que la justice ? C'est pourquoi elle est un lieu éminemment politique. »* (Canivez, 1995, p.152)[55]. Il s'agit donc d'une culture qui se développe dans toutes ses dimensions : sociale, politique, etc. Dans le but de faire des élèves capables d'examiner, de décider, de critiquer dans le cadre des valeurs. Dans ce sens, Pachod souligne que le rôle essentiel de l'école est la transmission des connaissances, parmi ses buts : *« former les hommes et les femmes de demain, en mesure de conduire leur vie en pleine responsabilité personnelle, civique, professionnelle, et capables d'adaptation, de créativité, et de solidarité »* (Pachod, 2005, pp.447-448)[56]. Suite à l'exigence éducative, la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, du 23 avril 2005, établit officiellement un *« socle commun des connaissances »* contenant un enseignement de *« la culture scientifique et humaniste »* qui aide *« à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité.»*. Dans un projet républicain, c'est une étape fondamentale dans la construction identitaire des élèves. La citoyenneté est un enchainement de connaissances et de faits qui fournit l'indice d'un dialogue et d'un consensus, *« L'éducation des citoyens actifs doit donc donner les moyens- l'information et la méthode-, le gout et l'habitude de la participation à la*

[52] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.155, ISBN : 2-218-71284-9
[53] Henri Pena – Ruiz., (2003), Qu'est ce que la laïcité ?, Éditions Gallimard, p.219, ISBN : 2-07-030382-9
[54] Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.129
[55] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.152, ISBN : 2-218-71284-9
[56] Pachod, A., (2005), Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, pp.447-448

discussion. Elle doit sans cesse reposer la question des principes (des valeurs) qui engagent l'avenir de la communauté et sans lesquels la politique n'est qu'un jeu stérile de rivalités. » (Canivez, 1995, p.157)[57].

2.2. Les valeurs :

2.2.1. Dans le champ philosophique :

L'effet de Condorcet est intéressant, il va introduire dans l'enseignement une nouvelle perspective : celle de la formation du futur homme. Par ses mémoires sur l'instruction publique, il fonde l'instruction. Il met l'accent sur le fait qu'en démocratie il est majeur d'éduquer la personne. En effet, l'ignorance est l'associée de la domination. Selon Trouvé, *« Condorcet nous a paru être une référence incontournable car c'est lui qui a conçu la première théorie complète du savoir élémentaire, celle-ci étant intégrée dans une théorie générale de l'instruction publique. »* (Trouvé, 2006, p.788)[58]. Donc, depuis la fin du 19ème, l'école avait eu pour vocation l'union nationale autour des valeurs républicaines. Dans un tel contexte, nous pouvons comprendre le lien de l'éducation et la morale laïque avec l'école et plus spécifiquement sa tache dans la formation du futur citoyen, ainsi que les préoccupations des philosophes et des politiciens. L'éducation morale apparait en fait, pour Reboul, comme un principe qui se base sur la raison et le sacré, *« Les valeurs de l'éducation sont liées à l'apprendre. Elles sont ce qui mérite d'être appris par chacun et en même temps l'acte de l'apprendre; apprendre étant devenir homme. »* (Reboul, 1992, p.9)[59]. La raison elle-même n'est pas séparée, elle est liée au sacré au sein de l'éducation, pour une éducation morale, *« Eduquer le sacré, ce n'est pas enseigner le sacré, c'est lui assigner son véritable objet. »* (Reboul, 1992, p.232)[60]. Legrand présente longuement sa vision, il valorise la connaissance des valeurs, et privilégie le monde de l'action, *« une formation morale ne peut se réduire à la connaissance des valeurs et des conditions de leur émergence et de leur respect. Une telle formation doit également entrainer à l'action. »* (Legrand, 1995, p.84)[61]. Pour Canivez, l'éducation n'a de sens que si la connaissance des valeurs et les principes assurent la

[57] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.157, ISBN : 2-218-71284-9
[58] Trouvé , A., (2006), La notion de savoir élémentaire et l'école. Examen des doctrines et de leurs enjeux, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.788
[59] Reboul, O., (1992), Les valeurs de l'éducation, Éd Presses Universitaires de France, Paris, p.9, ISBN : 2-13-044933-6
[60] Reboul, O., (1992), Les valeurs de l'éducation, Éd Presses Universitaires de France, Paris, p.232, ISBN : 2-13-044933-6
[61] Legrand, L., (1995), Une école pour la justice et la démocratie, Éd Presses Universitaires de France, Paris, p.84, ISBN : 2-13-046783-0

citoyenneté, *« L'éducateur participe donc au dressage social, qui impose à l'individu un comportement correct et respectueux des lois. Mais la finalité de l'éducation est d'amener l'individu à penser, et notamment à « comprendre pourquoi ceci est exigé- et, le cas échéant, pourquoi cela, qu'en fait on exige de lui, n'est pas exigible »* (Canivez, 1995, p.142)[62]. En se référent à la conception durkheimienne, cette dernière confirme le sens des approches qui précèdent, elle est *« l'action exercée sur les enfants par les parents et les maitres. Cette action est de tous les instants, et elle est générale. Il n'y a pas de période dans la vie sociale, il n'y a même, pour ainsi dire, pas de moment dans la journée où les jeunes générations ne soient pas en contact avec les ainés, et ou, par suite, elles ne reçoivent de ces derniers l'influence éducatrice. Car cette influence ne se fait pas seulement sentir aux instants très courts où parents ou maîtres communiquent consciemment, et par la voie d'un enseignement proprement dit, les résultats de leur expérience à ceux qui viennent après eux. Il y a une éducation inconsciente qui ne cesse jamais. Par notre exemple, par les paroles que nous prononçons, par les actes que nous accomplissons, nous façonnons d'une manière continue l'âme de nos enfants. »* (Durkheim, 1985, p.69)[63]. L'ensemble de ces propositions philosophiques ont fait apparaitre l'importance de l'éducation morale. Durkheim attache beaucoup d'importance au rôle de l'école dans la formation du futur homme, il admet que *« l'éducation est une mission et une tâche sociale, qui participe à la construction de l'homme »* (Xypas, 1996, p. 96)[64]. Mais, c'est que pour Durkheim, *« l'éducation morale est pour l'essentiel l'affaire de l'école, précisément l'école primaire. »* (Reboul, 1992, p.105)[65]. Selon Xypas, face aux manifestations de l'industrialisation et à leurs effets sur la chute des valeurs sociétales, *« Seul l'école laïque parait capable d'accomplir cette mission (....) la laïcité (en tant que religion civile) permettrait d'éviter « les maux de notre société»* (Xypas, 1996, P.97)[66]. Selon Xypas, Durkheim part du principe que l'école est sous l'autorité de la société, elle favorise la transmission des valeurs sociétales, et que *« la société fonctionne comme la nature régie par les lois. »* (Xypas, 1996, p.97)[67]. L'école a donc un rôle dominant de socialisation, elle doit *« construire le citoyen de demain capable de discernement et de d'autonomie grâce aux valeurs laïques (...) Puisque la religion ne peut plus assurer les*

[62] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.142, ISBN : 2-218-71284-9

[63] Durkheim, E., (1985). *Éducation et sociologie*, 5ème éd, Quadrige/ PUF, Paris, p.69, ISBN : 2-13-039154-0.

[64] Xypas, C., (1996), Education et valeurs, Éd Anthropos-Economica, Paris, p.96, ISBN 2-7178-3142-8

[65] Reboul, O., (1992), Les valeurs de l'éducation, Éd Presses Universitaires de France, Paris, p.105, ISBN : 2-13-044933-6

[66] Xypas, C., (1996), Education et valeurs, Éd Anthropos-Economica, Paris, p.97, ISBN 2-7178-3142-8

[67] Xypas, C., (1996), Education et valeurs, Éd Anthropos-Economica, Paris, p.97, ISBN 2-7178-3142-8

valeurs, il faut un substrat : ce sera la laïcité. » (Xypas, 1996, p.98)[68]. Durkheim donne donc une place stratégique à l'école primaire, elle joue un rôle de socialisation et de liaison entre la famille, la société, et le savoir. Pour lui, *« L'instituteur est le prêtre laïc, ses références sont la science, la raison, les valeurs démocratiques dont le rôle est à la fois de faire preuve d'autorité et de pouvoir allant, nous dit Durkheim, jusqu'à une certaine violence dans les rapports pédagogiques afin d'aider l'élève à vivre dans une société de mutation sociales. »* (Xypas, 1996, pp.98-99)[69]. Selon Christine Jourdain, la conception durkheimienne de socialisation est liée à l'institution scolaire, *« Ce processus de socialisation, vu comme une des fonctions premières de l'école, est une conception défendue par le sociologue classique. M. Cherkaoui définit ce processus comme : « La transformation d'un individu, d'un être social en un être social en lui inculquant des modes de penser, de sentir. Une des conséquences de la socialisation est de rendre stables les dispositions du comportement ainsi acquises. Cette intériorisation des normes et valeurs a également pour fonction de rendre siennes les règles sociales, qui sont par définition extérieures à l'individu, et d'augmenter la solidarité entre les membres du groupes ».* (Jourdain, 2002, p.18)[70]. Une autre caractéristique de l'école républicaine : La culture commune, elle se précise dans une dimension républicaine comme suit : *« F. Dubet rappelle que les objectifs de l'école élémentaire sous J. Ferry consistaient dans l'acquisition d'une culture nationale commune et de quelques éléments de culture scolaire pratique : lire, écrire, compter. »* (Trouvé, 2006, p.679)[71]. Legrand souligne la nécessité d'une «culture commune » à l'école en vue de maintenir la cohésion sociale, *« il n'est pas possible, dans un système éducatif unifié, d'envisager un enseignement des valeurs, s'il n'y a pas un accord sur ces valeurs. Or, la diversité est un fait actuel de société (...) La recherche d'un fondement de la morale enseignée, valable pour tous, reste donc une nécessité »* (Legrand, 1995, pp.85-86)[72]. Selon Jourdain, les valeurs ne seront admises comme légitimes que par un débat démocratique, *« L'élève doit alors apprendre à agir en référence à ces valeurs, en apprenant d'une part à porter des jugements de valeur sur les actes perçues ou à produire, en cultivant d'autre part l'habitude d'agir selon la valeur reconnue, contre les*

[68] Xypas, C., (1996), Education et valeurs, Éd Anthropos-Economica, Paris, p.98, ISBN 2-7178-3142-8
[69] Xypas, C., (1996), Education et valeurs, Éd Anthropos-Economica, Paris, pp.98-99, ISBN 2-7178-3142-8
[70] Jourdain, C., (2002), L'éducation et la morale à l'école, Université Victor Segalen- Bordeaux2 : thèse en sciences de l'éducation, p.18
[71] Trouvé, A., (2006), La notion de savoir élémentaire et l'école. Examen des doctrines et de leurs enjeux, Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation, p.679
[72] Legrand, L., (1995), Une école pour la justice et la démocratie, Éd Presses Universitaires de France, Paris, p.85, ISBN : 2-13-046783-0

obstacles extérieurs ou intérieurs à sa propre personne. » (Jourdain, 2002, p.44)[73]. Et pour que le débat soit démocratique, il faut prendre en compte que *« toute politique éducative s'enracine dans l'idéologie »*[74].

2.2.2. Dans le champ politique :

Historiquement, l'instruction civique est liée à la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882. La morale laïque est vue, actuellement, dans le champ politique comme un principe républicain, qui vise la séparation du religieux et du scolaire. Selon le rapport de la mission de réflexion sur l'enseignement de la morale laïque du 22 avril 2013, *« La morale enseignée à l'École ne peut être qu'une morale laïque en ce qu'elle est non confessionnelle et une morale civique en ce qu'elle est en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. »*[75]. Ce grand point mérite explication. Cet enseignement part du principe d'une formation de l'élève, il s'agit *« de renouer l'individu et le commun, de réarticuler le moral et le civique, la personne et le citoyen, de retrouver les conditions pour faire communauté : a) par la remobilisation du principe de l'intérêt général ;b) par la formation du sujet moral, du jugement moral, de la personne morale. »*[76]. Dans cette prise de position, Monsieur Vincent Peillon, Le Ministre de l'Éducation Nationale, est dans la lignée de ses prédécesseurs. En 1997, Le premier Ministre Lionel Jospin propose *« de nouer avec les Français un nouveau pacte républicain (...) la République, c'est un état d'esprit (...) Plus que jamais, alors que la vie publique pâtit de l'individualisme et du règne de l'argent, il est indispensable de rétablir les règles de l'éthique républicaine (...)Dans la nation, faire retour à la République, c'est d'abord se confier à l'école. L'école est le berceau de la République (...).Dès l'enfance, il faut faire naître et vivre durablement un profond sentiment d'attachement aux valeurs républicaines, au premier rang desquelles la laïcité, le respect de la chose publique, l'adhésion à une citoyenneté active et responsable, ensemble indissociable de droits et de devoirs (...) pour que soient enseignées et pratiquées non seulement*

[73] Jourdain, C., (2002), L'éducation et la morale à l'école, Université Victor Segalen- Bordeaux2 : thèse en sciences de l'éducation, p.44

[74] Legrand, L cité par Jourdain, C., (2002), L'éducation et la morale à l'école, Université Victor Segalen-Bordeaux2 : thèse en sciences de l'éducation, p.45

[75] Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale
URL : http://www.education.gouv.fr/cid71583/morale-laique-pour-un-enseignement-laique-de-la-morale.html. Consulté le 03/06/2013

[76] Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale
URL : http://www.education.gouv.fr/cid71583/morale-laique-pour-un-enseignement-laique-de-la-morale.html. Consulté le 03/06/2013

l'instruction civique mais aussi la morale civique. »[77]. Les buts semblent largement partagés, la réforme de Jean-Pierre Chevènement du 14 novembre 1985 met l'accent sur la réintroduction de l'éducation civique dans les programmes. En 2006, Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale instaure le socle commun. *« Maitriser le socle commun c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie ; c'est posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ; c'est être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversités des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète »* (Décret du 11/07/2006).

Au niveau Européen, l'année 2005 a été considérée comme une année européenne de la Citoyenneté par l'éducation.

2.3. Fondements théoriques de référence et problématique de recherche

Afin d'examiner notre question de recherche portant sur le pluralisme et la morale laïque à l'école primaire, et plus particulièrement sur les positions et les perceptions des directeurs et des enseignants. Nous nous basons sur les fondements théoriques ci-dessus. Nous nous inspirons essentiellement des trois thèses de doctorat :1) - Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant (André Pachod) ; 2) – L'éducation et la morale à l'école, convictions éthiques, positions praxéologiques et pratiques effectives des enseignants (Christine Jourdain) ; 3) – La notion de savoir élémentaire et l'école, examen des doctrines et de leurs enjeux (Alain Trouvé), ainsi que les travaux de Jean Houssaye et Olivier Reboul. Nous proposons de partir de ces fondements pour formuler nos hypothèses :

1- La valeur du respect, dans toutes ses formes, est une valeur fondamentale chez les enseignants (les valeurs essentielles pour l'enseignant).
2- L'école joue un rôle important dans la formation de l'individu tout au long de la scolarité (l'éducation à la citoyenneté).
3- le respect des règles est un élément essentiel du vivre ensemble (les valeurs communes et le vivre ensemble).

Notre hypothèse générale se définit comme suit : l'école est le lieu collectif d'éducation et d'instruction.

[77] Jospin, L., La déclaration de politique générale du premier ministre (extraits) du 20/06/1997 http://www.humanite.fr/node/146014 Consulté le 03/06/2013

3. Méthodologie

3.1. La démarche.

De prime abord, notre recherche exploratoire porte sur la morale laïque et le pluralisme à l'école primaire. Nous recherchons le sens d'un phénomène social et non pas l'explication. Face à l'importance de la constitution identitaire de l'enfant à l'école et la nécessite de la cohésion sociale, l'école se situe entre principes fondamentaux : d'une part fixer et réglementer un socle commun, et d'autre part respecter et admettre la diversité. L'éducation que nous connaissons aujourd'hui s'appuie sur des pensées prenant leurs racines dans des évènements parfois très anciens mais toujours actifs. Dans un tel contexte, nous essayons à travers cette recherche, de comprendre les propositions philosophiques qui visent à la socialisation de l'élève dans une société pluraliste, les positions que les enseignants adoptent envers cette question, et le sens qu'ils donnent à ces concepts.

Le décalage qui est entre l'état espéré par les réformes politiques et l'état actuel vécu, soumis à diverses controverses, nous a amené à bien formuler notre question. Celle-ci correspond au fil rouge de notre recherche exploratoire. Elle nous a renvoyé à la recherche des fondements théoriques. Nous avons entamé des lectures dans le but de nous référer à des travaux de recherches et de connaître les différents points de vue. Afin de nous assurer de la pertinence de notre question de recherche, nous sommes allés sur le terrain pour faire quatre entretiens semi directifs avec deux directeurs d'école primaire et deux enseignants. L'analyse du discours de ces quatre enseignants s'articulera autour de ces trois sortes de perceptions : 1) perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant ; 2) perceptions liées à l'éducation à la citoyenneté ; 3) perceptions liées aux valeurs communes et au vivre ensemble. Le premier type de ces perceptions détermine ce qu'on a appelé le système de valeurs de l'enseignant vis-à-vis de lui-même et qui dirige son action et sa pratique dans la classe. Après, le deuxième type qui a pour objet l'éducation à la citoyenneté, puisque l'apprentissage de la citoyenneté fait partie de la vie de l'école, et compte tenu des difficultés rencontrées par les élèves suite au caractère complexe de la société, les perceptions des enseignants interrogés nous permettent de comprendre le regard qu'ils portent sur cette question. Quant au troisième type de perceptions, il s'agit seulement de comprendre comment les valeurs communes peuvent-elles favoriser un vivre ensemble en s'appuyant sur les connaissances et la longue pratique des enseignants.

3.2. Méthode et instrument de collecte de données.

Ordinairement, les outils de recueil sont nombreux, mais il y en a deux qui sont particulièrement pratiques et qui concernent l'expérience et le terrain : Le questionnaire et l'entretien. Nous optons pour l'entretien exploratoire qui est un *« Questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée. »* (Aktouf, 1987, p.82)[78]. Cela veut dire que nous désirons collecter le maximum d'avis ou de pensées possibles sur ce qui pourrait être la réponse à notre problématique.

L'outil d'entretien qualitatif s'avère le mieux approprié dans le cadre de notre recherche exploratoire, car *« l'interrogé aura à répondre le plus directement possible à des questions précises »* (Aktouf, 1987, p.88)[79]. Il donne accès aux perceptions des enseignants dans la mesure où il apporte de nouvelles pistes d'indication. En outre, il permet aux enseignants d'exposer l'essentiel de leurs idées, de leurs sentiments par rapport à eux-mêmes, aux élèves et par rapport à la problématique en question.

L'outil d'enquête utilisé est donc un entretien semi directif à l'aide d'un dictaphone, adressé à des directeurs et à des enseignants exerçant dans des écoles primaires publiques à Rouen. De ce fait, à partir de la consigne la plus ouverte possible et du guide d'entretien, nous abordons avec les directeurs, et les enseignants les thèmes élaborés. Nous leur demandons au préalable de nous présenter leur parcours personnel et professionnel comprenant leur ancienneté, leur formation, et même le milieu socioprofessionnel des parents des élèves à l'école, etc. Après, nous leur demandons de nous décrire quelles sont les valeurs essentielles pour eux en tant qu'enseignants, et qu'est ce qu'ils veulent faire passer auprès des élèves. Ensuite, nous les invitons à nous exposer leur manière de voir le processus de formation du futur homme et de citoyenneté. Et enfin, nous leur demandons de nous faire part de leurs opinions sur les valeurs communes et le vivre ensemble.

Il s'agit donc d'obtenir des éléments de réponse par rapport aux trois dimensions suivantes, en analysant les discours de quatre enseignants.

---

[78] Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique. Montréal : les Presses de l'Université du Québec. 213 pages. http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf Consulté le 01/05/2013

[79] Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique. Montréal : les Presses de l'Université du Québec. 213 pages. http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf Consulté le 01/05/2013

1) Les valeurs du système éducatif, 2) L'éducation à la citoyenneté, 3) Les valeurs communes et le vivre ensemble.

3.3. Déroulement de l'enquête.

Théoriquement, la réalisation d'un échantillonnage est nécessaire. Pour nous, les personnes choisies sont importantes par rapport au sujet traité. Ce groupe était composé de deux directeurs, et de deux enseignants : deux femmes et deux hommes. Nous avons procédé à des contacts avec les deux directeurs d'école afin qu'ils puissent nous aider à mener à bien notre enquête. Nous nous sommes présentés en tant qu'étudiant inscrit à l'Université de Rouen, en présentant une lettre leur demandant de bien vouloir nous accueillir au sein de leurs deux écoles. Ils ont répondu favorablement à notre sollicitation en nous fixant deux rendez-vous avec date, et durée. L'enquête a été menée sur place dans leurs deux écoles. Le jour du premier rendez-vous, le directeur nous a présenté à l'ensemble des enseignants lors de la récréation qui était un moment favorisé.

Le contact était bon, très compréhensif, et commun. Au moment où les élèves n'étaient pas en classe, pendant la récréation, un enseignant s'est proposé pour participer à l'enquête. Nous avions pris soin de préparer à l'avance les grandes lignes de l'entretien. Et enfin, nous avons réussi ensemble à faire émerger les perceptions. Notre présence en situation réelle nous a permis de voir, d'une part les interactions entre le directeur et les enseignants, et d'autre part entre les enseignants et les élèves. Il nous a semblé important de porter beaucoup d'attention à ce moment là pour confirmer que les enseignants sont là effectivement, à travers des liens de socialisation, d'échange et de partage entre les élèves, pour transmettre toute une culture.

Après la récréation, lorsque l'enseignant a mis fin à l'entretien, nous avons mené, avec le directeur pendant presque dix minutes une discussion sur les valeurs, et en particulier sur la laïcité. Nous sommes allés ensuite dans son bureau, après avoir obtenu son accord. Et nous avons réalisé un excellent deuxième entretien, qui nous a apporté de nouvelles pistes. Avant de répondre aux questions en entretien, il convient de rappeler ici que nous avons insisté sur l'utilité de l'enregistrement, en respectant la confidentialité et l'anonymat. Après ce deuxième entretien, nous avons décidé de solliciter le directeur pour qu'il nous accorde un autre entretien avec un autre enseignant, il a contacté une enseignante qui était une directrice, mais malheureusement elle ne nous a donné aucune indication sur la date, à cause des évaluations. Une semaine plus tard, nous avons eu notre troisième rendez-vous avec cette

enseignante à l'école qui s'est montrée chaleureuse. Une semaine était pour nous un bon délai, l'entretien, c'était très bien passé.

Là, ce sont les quatre entretiens, dans deux différentes écoles. Au cours de la même semaine, nous avons fait une dizaine de demandes de rendez- vous mais nous n'avons pas eu plus de deux réponses, toutes positives.

Pour le quatrième entretien, nous avons pris contact avec la directrice de l'école, nous l'avons rencontré dans son bureau, nous avons eu l'occasion d'évoquer l'intérêt du sujet et les enjeux sociétaux qui y sont liés. Ensuite, nous l'avons sollicité pour une rencontre afin de faire le point sur toutes ses questions, en nous faisant part de ses disponibilités. Elle nous a proposé un rendez- vous cinq jours plus tard.

Lors de ces entretiens, nous avons remarqué que le déroulement s'est passé en phases différentes selon la durée, le lieu et la fonction. Pour conduire ces entretiens auprès des enseignants, nous avons préféré la technique semi-directive, articulée autour d'un guide d'entretien réalisé en rapport avec les objectifs de l'enquête. La période durant laquelle se sont déroulés les quatre entretiens dans les deux écoles, était répartie sur quinze jours. Nous nous sommes donc, arrangés pour que nous fassions les quatre entretiens selon leurs disponibilités. Comme nous l'avons vu, l'enregistrement était utile, et avec l'accord des enquêtés, nous avons pu les enregistrer tous. Il nous est apparu normal de prendre en considération les hésitations, les ennuis et l'influence de l'entourage dans ce genre de situations, mais nous avons senti que l'ensemble des enseignants étaient à l'aise. La manière dont s'est déroulé le quatrième entretien était un peu rapide, car la directrice avait trop de travail à faire en ce moment là.

Il est important d'insister sur le fait que les témoignages des enquêtés, leurs pratiques professionnelles et leurs idées personnelles sont très précieux pour nous afin de mener à terme notre recherche, en garantissant l'anonymat des données recueillies dans ces entretiens. Ces dernières resteront confidentielles, et leur utilisation sera réservée au domaine strictement scientifique**.** Nous avons également spécifié nos propos avec des formules de vouvoiement en utilisant le pluriel de politesse « vous » afin **«** *d'éviter les réponses impersonnelles ou trop rationnalisées et intellectuelles* » **(**M,-F, Castarède, 2006, p.121)[80].

[80] M,-F. Castarède., (2006), « L'entretien clinique à visée de recherche » in Chiland, C et *al, L'entretien clinique,* 1ère Ed Quadrige, p. 121, ISBN : 2-13-055463-6

La transcription des données orales des quatre entretiens représente plus de vingt cinq pages. Nous symbolisons nos propos ainsi que ceux de la personne interrogée par la première lettre du prénom. Les lignes des discours sont numérotées, pour faciliter leur localisation.

3.4. L'échantillon.

Nous avons opté pour des enseignants exerçant dans deux écoles primaires qui accueillent des enfants issus de milieux différents et d'une mixité sociale et scolaire à Rouen. Ce choix est attaché à notre question de départ. Nous avons presque, toutes les indications sur l'ensemble des enseignants interrogés comme suit :

Enseignants	Sexe	Age	Classe sociale	Qualification	Expérience professionnelle	Lieu de travail
1	F	58	Directrice	École normale	23	Rouen Rive gauche
2	F	Non renseigné	Enseignante/ Ancienne Directrice	Chimiste IUFM	12	Rouen Rive gauche
3	M	Non renseigné	Directeur	Licence d'histoire	25	Rouen Rive gauche
4	M	43	Enseignant	Licence de sciences de l'éducation	15	Rouen Rive gauche

3.5. L'approche méthodologique d'analyse des données

Nous allons opter pour ce qui est conforme à l'analyse de contenu. « *Deux approches sont possibles ; soit l'analyse part de ses hypothèses et cherche à les vérifier, il s'agit alors d'une démarche dite « déductive »; soit, au contraire, il part directement des données sans être contraint par son cadre théorique de départ, et l'approche est dite « inductive* ». (Abrial.S et Louvel.S, 2011, p.65)[81].

Notre analyse s'appuie sur la démarche déductive. L'analyse de contenu étudiera tout

[81] Abrial, S et Louvel, S., (2011), « Analyser les entretiens » in *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, sous la dir de Bréchon,P, Presses Universitaires de Grenoble, p.149, ISBN : 978-2-7061-1673-5.

d'abord chaque entretien de manière longitudinale, par colonne par rapport aux catégories entamées. Cela permettra, à partir des situations, de repérer les discours individuels, et les expressions pertinentes. Ensuite, il s'agira d'effectuer une analyse transversale des thèmes, par ligne pour la totalité des quatre entretiens. En prenant en compte la comparaison des discours tenus sur chaque thématique. Les catégories sont les suivantes selon ce tableau :

Catégories	Sous-catégories	Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3	Entretien 4
Les valeurs essentielles pour l'enseignant	- La volonté de faire passer des valeurs auprès des enfants - Les valeurs de l'école - la valeur prioritaire				
L'éducation à la citoyenneté	-Le rôle de l'école -Le type de citoyen -Le type de société				
Le vivre ensemble	-Les valeurs communes - le respect des règles - La collaboration				

3.6. Limites de la démarche réalisée

L'essentielle limite rencontrée est le manque de temps. Conduire et interpréter un entretien suppose une bonne préparation, et des connaissances particulières. En plus, les données recueillies ne nous permettent pas de déduire des résultats généraux, car les enquêtés étaient tous dans la même zone (Rive gauche). Nous avons tenté de formuler des questions en nous basant essentiellement sur la thèse de doctorat de Madame Christine Jourdain mentionnée dans la bibliographie. Ceci étant nous n'étions pas, peut être, capables d'accompagner le cheminement, c'est-à-dire de formuler des questions parfaitement appropriées.

4. Analyse des données

4.1. Analyse longitudinale des quatre entretiens

4.1.1. Analyse de l'entretien 1

Les conditions de l'entretien

Nous avons passé cet entretien avec Mr P en fin de matinée après la récréation, dans son bureau. Il était attentif à nos questions, et voulait faire partager ses opinions. L'entretien s'est déroulé en une heure huit minutes. Quant à l'enregistrement de l'entretien, il nous a accordé sa permission. Il était vraiment content, et ses propos se sont avérés être particulièrement riches.

Son parcours scolaire et professionnel

Monsieur P est actuellement directeur d'une école primaire. Il a continué ses études jusqu'au Baccalauréat, il était dans la dernière formation qui a été recruté au niveau du Baccalauréat pour l'école normale d'instituteurs, puis il a passé trois années à cette dernière école. Pendant ces trois années, on lui a demandé de passer un DEUG à l'Université de Rouen. Donc, il a fait un DEUG d'histoire, et il a été nommé. A la suite de cette promotion, il a voulu reprendre ses études. Après deux années d'enseignement, il a passé sa licence d'histoire en commençant par enseigner à Yvetot « *c'était des enfants qui sont au collège mais ce sont des enfants qui sont repérés pour avoir des difficultés sur le plan scolaire* » (L.52-53). Ensuite, il est arrivé sur Rouen où il a enseigné au ZEP pendant 11ans dans une école primaire. Il est depuis 14 ans, directeur de cette école, dit-il : « *On n'est pas dans une école comme on peut le voir dans certaines zones d'éducation prioritaire où on a un très grand nombre sinon une majorité d'enfants dont les parents font partie des catégories socioprofessionnelles défavorisées. On n'est pas non plus dans une petite école bourgeoise de la Rive droite où tous les enfants viennent de catégories socioprofessionnelles favorisées. Nous, on a de tout* » (L.62-66).

Ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant

Le directeur interrogé ne peut comprendre les valeurs essentielles pour l'enseignant qu'à partir des valeurs de la République. Dès le commencement de l'entretien, il nous communique son opinion : « *J'ai commencé par les valeurs essentielles pour l'école, donc, au niveau des valeurs de l'école, pour moi c'est important* » (L.90-91). Mais en donnant

l'avantage le plus profond à la valeur du respect *« Les valeurs de l'école, ce sont des valeurs de respect d'abord, respect les uns les autres..... respect des élèves vis-à-vis des enseignants, des enseignants vis-à-vis des élèves…des parents vis-à-vis des enseignants, des enseignants vis-à-vis des parents…»* (L.91-94).

Nous trouvons là qu'il développe une valeur essentielle qui est celle du respect en précisant ce que ça signifie pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, *« Ces valeurs sont des valeurs…. qu'on partage entre les différents membres de l'équipe pédagogique (...) c'est quelque chose que je considère comme étant essentiel... »* (L.105, 107). D'autre part, pour ce qui concerne son travail en classe, quelles sont les valeurs qu'il cherche à transmettre à ses élèves ? *« C'est effectivement du respect(…) du courage, de la volonté, du travail mais en même temps..... une écoute des uns et des autres.»* (L.111-112) dit-il. Nous retrouvons d'une certaine façon dans sa pensée, les valeurs de la République, surtout quand il parle du rôle de l'enseignant, ce qui veut dire pour lui l'importance de ces valeurs *« On est là un peu comme des arbitres, comme des gens qui sont là pour juger (…) Après, au niveau des valeurs, toutes les valeurs qu'on essaye, au niveau de l'école, de mettre en œuvre, ce sont toutes les valeurs de la laïcité, de la République……égalité... »* (L.118, 119-121). Il dit vouloir rester libre mais *« toujours sous le contrôle du règlement et des règles »* (L.123). Selon ce que nous constatons dans son discours, la liberté comme valeur ne suffit pas, il évoque les limites *« Pour moi, il est important que le règlement constitue le cadre dans lequel tout peut se faire et dans lequel les rapports entre les différents enfants,…. différents personnels puissent se faire. »* (L.123-125). Pour lui, ce sont les règles qui assurent la liberté. Nous constatons, en outre, que son discours a donné lieu à une réflexion portant sur une situation scolaire sous la forme d'une attitude mise en pratique *« on a à l'école un conseil des écoliers, où chaque classe a un représentant (…) le conseil des écoliers, c'est moi qui l'anime, je reçois chaque conseiller de chaque classe pendant une demi-heure, trois quarts d'heure, un vendredi sur deux et on discute des problèmes de l'école. »* (L.129, 132-133). Cela met en évidence l'existence de la considération de l'élève, la responsabilisation de l'élève en vue de développer sa confiance en soi et son autonomie pour être auteur dans ses apprentissages, selon un règlement *« qui doit s'appuyer sur des valeurs »* (L.139-140). Selon Mr P, ce genre de situations fait appel à *« la socialisation de l'enfant »* (L.149). Il s'agit d'être capable de prendre conscience de ses devoirs et ses droits pour vivre en société. Ces règles, *« si elles ne sont pas établies dès l'école primaire, on rate une étape très importante »* (L.151-152). Nous retrouvons quelques vœux attendus chez Mr P, quand il *« souhaite qu'ils fassent de leur mieux et qu'ils soient*

dans le respect de l'autre » (L.155-156). Enfin, et à partir de ces fragments de discours, nous pouvons mentionner que les valeurs essentielles pour l'enseignant, chez Mr P, sont perçues comme des éléments constitutifs des situations éducatives, et jugées essentielles pour les différents membres de l'équipe pédagogique, en donnant la priorité à la valeur du respect.

Ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté n'est pas une qualité personnelle, elle va avec les valeurs de la République. Etre citoyen, c'est selon Mr P se considérer comme un citoyen dans une République *« il est forcément dans une République, ça amène aux valeurs de la République »* (L.163-164).

Donc, l'éducation à la citoyenneté et la République paraissent pour lui aller de pair. Malgré cela, il nous renvoie, par cette citoyenneté, à un autre espace très divers d'exercice de cette citoyenneté qui est *« l'idée de vivre ensemble, malgré la diversité, malgré les différences… accepter les différences des autres, passer au-delà, pour aller dans un but qui est un but commun. »* (L.165-166). Il développe ses arguments, et continue de nous éclairer grâce à un exemple *« Je pense par exemple à la pédagogie Freinet, on en parlait tout à l'heure, c'est à dire que c'est justement à partir de la multiplicité de la différence pour justement arriver à quelque chose commun, il y a toujours une face qui parait anarchique au sens vulgaire du terme, mais qu'il n'est pas dans le fond.»* (L.169-172).

La question de l'éducation à la citoyenneté reste généralement la mission de ceux qui font le métier d'enseignant. L'exigence est alors reconnue d'éduquer les enfants, mais une question demeure : que leur apprendre ? *« La citoyenneté : c'est faire apprendre, justement, aux enfants à devenir des citoyens avec les règles de la Cité, avec la République, avec….ce respect des règles, ce respect de l'autre. »* (L.173-175). L'exemple le plus significatif, pour Mr P, est le conseil des écoliers *« on revient au conseil des écoliers,…..c'est quelque chose de très fort au niveau de l'école dans l'éducation à la citoyenneté et ce conseil des écoliers où on veut fonctionner d'une manière démocratique »* (L.175-177). Il nous parait très intéressant ici de mentionner cette expérience menée dans cette école, comme base relative à l'éducation à la citoyenneté en vue de former un sujet pensant *« Quand on a fait le règlement de la cour, on a pris beaucoup de temps à le faire, il les a fallu une année quasiment. Où on a vu chaque classe ce qui pour elle, paraissait autorisé ou interdit, on en discutait en conseil des écoliers avec les délégués de chaque classe, ensuite çà revenait dans les classes avec les réponses du conseil des écoliers, des propositions…On a de cette manière là, et qui amenait à faire que*

tous les élèves votent dans chaque classe pour ou contre certaines règles » (L.178-183). Penser la considération pour l'enfant, selon un règlement bien précis, nous amène à respecter cette description du futur citoyen voulu. *«… les jeux de billes, les jeux avec les toupies, les jeux avec les cartes, toutes ces petites choses là. Il est important que nous en tant qu'adultes, on considère que c'est ce qui fait l'important de la vie des enfants. Pour nous, c'est futile, pour eux c'est très important. (…..) Le conseil des écoliers, il gère ça aussi, mais de façon démocratique »* (L.186-189, 191).

Mr P fait référence à l'obtention d'une certaine compétence à l'école, qui permettrait de favoriser la citoyenneté *« L'apprentissage de la vie en société se fait à l'école primaire)* (L.202). Cette référence comme élément positif, est mise en avant « *c'est ici que ça s'apprend et c'est sur des choses de la vie des enfants »* (L.203-204). C'est par l'exemple que Mr P nous montre l'interdiction du jeu aux toupies dans la cour de l'école, après un vote organisé dans chaque classe, cette règle a été acceptée d'autant mieux par les enfants car ils étaient associés dans la prise de décision *« Çà n'était pas moi Directeur ou un enseignant qui disait : Bon, moi j'en ai marre des toupies, à partir dès maintenant …voilà l'approche démocratique, voilà l'approche de l'apprentissage de la citoyenneté. Pour moi, c'est çà l'apprentissage de la citoyenneté. »* (L.210-213). En effet, nous remarquons l'importance du rôle de l'éclairage qui permet de garantir les bonnes connaissances ou les bons acquis à retenir pour faire un bon choix en face des décisions considérables de leur vie. Ainsi, Mr P affirme que prendre une décision s'apprend, et dépend d'une certaine volonté *« Prise de parole, prise de décision, sont associées. »* (L.215). Quand Mr P(E.1) parle du rôle de l'école dans la formation du futur citoyen, il décrit les liens entre la société, l'individu, et l'école *« la société, c'est un ensemble de personnes qui sont différentes, toutes les unes des autres, mais qui ont appris à vivre ensemble et on apprend à vivre ensemble, en grande partie à l'école. »* (L.220-221). Mais il met l'accent sur l'influence de certains systèmes qui ont, parfois, plus d'autorité que le système éducatif, *« Ça peut être des centres municipaux de loisirs, ça peut être des clubs sportifs et puis à coté de ça, on a aussi dans la famille, au sein de la cellule familiale des éléments qui interfèrent et tous les médias extérieures mais eux interviennent comme des interférences. »* (L.227-230). Les liens et les concessions réciproques entre l'école et la famille favorisent le développement de l'enfant, et ne peuvent être appliqués que dans un climat mutuel de compréhension, en dehors de toute compétition. C'est pourquoi, Mr P insiste sur ces deux choses : *« les deux pôles sur lesquels s'appuie l'éducation d'un enfant, ce sont : l'école et la famille. »* (L.230-231).

Pour lui, la socialisation des enfants ne passe pas par la famille, car cette dernière n'apporte que des valeurs morales. La socialisation ne peut se construire que par l'école *« Cette socialisation ne se fait pas dans la famille. Dans la famille, on transmet les valeurs morales, on transmet une éducation. Nous, à l'école, on transmet une instruction, une éducation et on est également là pour les faire apprendre à vivre ensemble. »* (L.237-240). Pour Mr P, l'important est que l'enfant devienne *« une personne qui soit une personne avec des valeurs »* (L.244).

Concernant ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté, il fait le point sur les principales valeurs, les liens, et les perfectionnements réalisables, en nous les synthétisant comme suit : *« j'essaye de leur faire partager des valeurs qui sont les miennes aussi,….. Qui sont plutôt axées sur des valeurs d'ouverture d'esprit, mais derrière tout çà, il y a tout ce que je mets moi derrière la citoyenneté. Tout ce que je viens vous le dire là, pour moi ce sont des valeurs citoyennes : égalité, fraternité, liberté »* (L.248-251). Il résume en s'inspirant de l'histoire car l'homme est auteur de son histoire et en même temps, produit de son histoire *« j'insiste toujours beaucoup sur une chose : c'est, pourquoi on fait de l'histoire ? Pas pour avoir une connaissance encyclopédique. Pour moi l'histoire : c'est apprendre ce qui s'est passé avant, pour comprendre pourquoi où on en est maintenant et en même temps de savoir tirer les leçons du passé. Savoir pourquoi, est ce qu'un type d'évolution n'est pas bon ? Pourquoi, est ce qu'un type d'évolution va être meilleur. Qu'est ce qu'on peut tirer de ce qui s'est passé avant, pour justement être mieux maintenant. Et tout çà, çà s'inscrit dans ce cadre éducatif dont je vous parle depuis tout à l'heure. »* (L.253-259).

Ses perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble

Quand Mr P essaye de fixer les caractéristiques du citoyen type, il parle tout de suite du rôle de la classe comme d'une micro société de socialisation *« …dans la classe(…) c'est l'apprentissage de la vie en société, c'est la socialisation, c'est apprendre à vivre en société. Donc, apprendre à justement naviguer dans cette société qui est celle de la classe et de l'école. »* (L.316-318). Ensuite, il souligne que le vivre ensemble ne peut être imaginé qu'à partir de l'existence des normes et des lois, *« on ne peut pas vivre ensemble à partir du moment où il n'y a pas des règles qui sont établies, qui permettent que la vie ensemble soit possible. »* (L.321-322). Et puisque les différences entre les personnes existent, il faut que *« la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres »* (L.322-323). Donc, il ne s'agit pas de rejeter cette hétérogénéité, mais c'est sur le fondement même de cette constatation, que Mr

P va tenter d'expliquer sa propre pensée du vivre ensemble en insistant vivement sur les sanctions, *« c'est quelque chose d'essentiel, c'est-à-dire que si un règlement… qui dit règlement dit forcement sanction »* (L.325-326), à condition que *« les sanctions pour qu'elles soient comprises, ce soit les mêmes pour tout le monde. »* (L.328). Ceci nous amène à un essai de réconciliation avec les valeurs du respect mutuel et de l'égalité, *«A partir de là, c'est beaucoup mieux compris, beaucoup mieux intégré »* (L.330-331). Il énonce une vérité indiscutable sur l'utilité de vivre dans une société comportant des règles, et des valeurs de respect, *« Donc, vivre ensemble, c'est logiquement s'inscrire dans une vie où on doit respecter l'autre et pour respecter l'autre, on doit respecter les règles qui permettent justement d'établir comment on va pouvoir ne pas embêter l'autre. »* (L.334-336).

Ainsi, pour stimuler les valeurs communes à l'école, Mr P se réfère, avant tout, à une exemplarité attendue des enseignants, à des comportements qui peuvent servir de modèles pour les élèves, que ce soit en matière de communication, ou d'entraide avec les élèves *« il faut déjà que l'ensemble des adultes puissent être des exemples, je pense que l'ensemble de l'équipe pédagogique doit être d'accord sur un minimum de valeurs communes »* (L.340-342), il faut, comme le souligne encore, que tous les élèves y participent, « *et à partir de là, il faut qu'il puisse avoir quelqu'un qui fédère çà. Et pour le fédérer, il est bien qu'il ait un outil pour le fédérer. Nous, notre outil pour le fédérer c'est le conseil des écoliers. »* (L.342-344). Il affirme qu'arriver à un vivre ensemble, ne pourra se vivre que sur la base d'un respect réciproque, et que chaque personne admettra l'autre avec ses divergences.

Synthèse relative à l'entretien 1

Relativement à ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant, nous remarquons que les éléments de son discours montrent des opinions très proches des valeurs républicaines, en se basant essentiellement, sur l'idée du respect comme priorité. Une telle approche, selon lui, doit commencer par les règles dans la classe, avec une attention positive à l'autre. En ce qui concerne ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté, il fait référence à un partage de valeurs essentielles pour l'élève, qui assurerait l'acquisition des compétences pour prendre des décisions, et un échange avec les autres. En même temps, il renvoie la socialisation des enfants à l'école, en insistant sur les deux pôles sur lesquels s'appuie l'éducation d'un enfant : l'école et la famille, dans lesquelles il constate le rôle prépondérant de la constitution de la citoyenneté. Quant à ses perceptions relatives aux valeurs communes et au vivre ensemble, cela concerne selon lui principalement les individus et la société. Pour

lui, les règles sont un point central de la vie en société, il s'agit pour chaque personne de respecter l'autre, dans sa divergence, c'est-à-dire que le respect de l'autre et les règles vont forcément de pair.

4.1.2. Analyse de l'entretien 2

Les conditions de l'entretien

Cet entretien avec Mme S s'est passé l'après midi, après la fin des cours, dans sa classe. Elle s'est montrée accueillante pour réaliser cet entretien, en faisant preuve d'une grande rigueur. L'entretien s'est déroulé en trente cinq minutes. Elle nous a préalablement donné son accord pour que l'enregistrement soit effectué. Nous avions assez de temps pour entamer l'ensemble des thématiques. Son analyse nous a donné l'impression d'être dans une situation confortable. Son discours était riche.

Son parcours scolaire et professionnel

Madame S est actuellement enseignante après avoir été directrice d'une école primaire. Elle a douze ans d'ancienneté. Elle a une trajectoire qui est un peu atypique ; à l'origine, elle a une formation universitaire de chimiste, elle va d'abord travailler dans l'industrie chimique, en tant que cadre dans une entreprise. Et ensuite, elle a passé en 2000 le concours d'entrée à l'IUFM, elle s'est mise à l'enseignement assez tard, et ce *« après avoir fait quelques stages, des remplacements…. Depuis 2001, j'enseigne dans l'éducation nationale.* » (L.9).

Ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant

Nous observons, dès le départ, la réalité d'un accord commun sur la valeur du respect. Pour elle, les valeurs *« auxquelles j'attache le plus d'importance, sur lesquelles je me fâchais si…. avec les élèves si elle n'est pas respectée, c'est le respect justement.* » (L.27). Selon Mme S, la personne n'est respectueuse, et digne de respect que dans un espace compris entre les limites des règles, *« Donc, le respect des règles évidemment, parce que c'est évident, on est dans une société, on est obligé, mais surtout le respect des autres, respect de l'adule, respect de leur camarades »* (L.29). Elle évoque même le respect de l'autre dans sa divergence, plus précisément les personnes *« qui peuvent montrer une différence avec eux. »* (L.31).

Après avoir parlé des différences, le deuxième terme qu'évoque Mme S, est celui de la valeur de *« l'égalité de façon à ce que chaque enfant soit traité de la même manière et accès à ce qu'on lui propose de manière équivalente. »* (L.32). Pour que chaque enfant puisse trouver une aide afin de mener à bien toutes ses capacités. L'égalité des chances, pour elle, est relative *« Mais disons au moins, essayer nous puisqu' on est un peu en marche par rapport à la famille, je dirais essayer nous de leur fournir le maximum de chances à tous d'une manière équivalente. »* (L.36). Nous constatons que l'idée du rôle de l'école est énormément développée par Mme S, elle affirme que *« c'est le moyen, peut être le seul moyen qu'ils auront de pouvoir ....avoir un tremplin vers une vie convenable. Donc, il faut saisir la chance qu'ils aient.... d'être à l'école. »*(L.42). Elle montre, d'un certain point de vue, comment on peut être un élève chanceux *«dans un système qui, au moins, donne la même chance à tous, d'aller d'être éduqué. »* (L.46). Le mieux, pour elle, serait *« qu'ils se rendent compte que ce qu'ils font à l'école. »* (L.48). C'est ce qu'elle veut faire passer auprès d'eux, en insistant beaucoup *« sur le fait que sans travail, on n'obtient rien. »*(L.50). Être à l'école, implique comme condition inévitable le travail des enfants selon le règlement de l'école. Mme S l'explique en termes de valeur morale, en valorisant le travail *« le travail, c'est ce que lui permettra d'obtenir quelque chose dans la vie »* (L.55-56). Elle veut faire comprendre aux enfants qu'il n'y a de reconnaissance que par les résultats du travail. Nous remarquons donc chez elle qu'elle défend fortement la valeur préférentielle du respect. Et à partir d'un sens moral, elle considère le travail comme une source de richesse. Elle évoque aussi l'égalité des chances comme valeur qui ne pourra se vivre qu'à travers un accord réciproque et positif.

Ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté

Parler d'éducation à la citoyenneté comme condition incontournable pour coordonner les activités de différents membres d'une même communauté, montre son utilité actuelle. Selon Mme S, cette éducation va prendre plusieurs aspects, elle va *« apprendre aux jeunes à vivre avec les autres(...), apprendre à se développer en tant qu'être humain avec les valeurs essentielles(...) apprendre aux jeunes à respecter son environnement, la nature, tout ce qui lui offert dans son pays »* (L.62-65). Ce qui implique qu' *« on revient sur la notion de respect »*(L.62). Par conséquent, l'école a une tache considérable dans l'apprentissage de la citoyenneté. Mme S, dans un sens proche, se soulève contre certains comportements, et parle des élèves qui peuvent se trouver face à des gènes, à des ennuis, et *« être victimes de harcèlement »* (L.72). Nous remarquons d'une certaine façon dans cette détermination, que l'éducation à la citoyenneté, *« elle n'est pas seulement leur apprendre à bien faire mais à leur*

apprendre aussi à se protéger contre ce qu'ils peuvent rencontrer et qui peut leur causer des graves soucis dans leurs vies futures. » (L.73-75). Donc, pour elle, c'est encore *« une prévention de ce qui pourrait leur arriver »* (L.77). Et puisque ses élèves de CM1, CM2 sont grand comme même, *« ils ont la porte ouverte vers le collège, et vers encore un autre monde pour eux »* (L.69-70). Mme S parle d'éviter le pire, en mettant l'accent sur *« tout ce qui est harcèlement physique, moral et puis tout ce qu'on pouvait rencontrer comme tentations qui peuvent vite leur arrivant entre les mains, en collège : la cigarette, la drogue ».* (L.77-80). Prévenir, c'est aussi le rôle des enseignants, c'est l'alarme que veut faire passer Mme S *« je pense que notre rôle en terme d'enseignants, il passe aussi par la prévention parce qu'on est jamais sûr du discours qu'ils entendent à la maison, donc çà me paraît important comme même d'en parler aussi.* » (L.80-82). Est-il important de parler prévention ? Elle fait de cette thèse, le commencement de sa démarche pédagogique *« Je pense qu'à chaque âge les priorités vont peut être les mêmes mais elles ne vont pas forcément être hiérarchisées de la même façon. Pour des enfants de 10, 11ans, çà me parait, c'est important de parler prévention.* » (L.95-97). L'idée de participer à la vie en société exprime chez elle, une vraie socialisation *« parce que l'individu, s'il ne s'intègre pas, s'il se préserve, si tout va bien pour lui, mais qu'il n'est pas capable de vivre en société, il n'a pas de vie véritable.* » (L.99-101). Mme S fait de l'épanouissement et du respect deux données essentielles à la formation du futur citoyen, *«c'est parce que je pense qu'on peut très bien s'épanouir dans des situations très différentes, c'est-à-dire qu'on peut s'épanouir en étant chirurgien dans un hôpital et gagner beaucoup d'argent et avoir …faire des voyages mais on peut aussi s'épanouir en étant ministre et en vivant simplement(…) en respectant les autres qui sont autour de nous »* (L.105-108-111). Ce qui donne principalement du souci à Mme S, c'est le respect mutuel, et la première condition nécessite le respect de l'autre pour qu'il se retrouve dans *« une société équilibrée où chacun trouve sa place quelles que soient ses facultés intellectuelles, physiques. C'est-à-dire qu'on soit intelligent, moins intelligent. Qu'on soit autonome, qu'on soit handicapé. Qu'on soit un homme, une femme. Qu'on soit un français, un étranger,…. Que chacun, il trouve sa place et soit heureux autant que possible.* » (L.114-117). En expliquant cette vision personnelle ci-dessus, concernant le respect et le travail à partir de certaines circonstances qui se rattachent à un ensemble d'évènements vécus, nous constatons ses perceptions, et ce que cela exprime pour elle : *« moi je viens d'un milieu très simple, mes parents étaient ouvriers et ils m'ont inculqué cette importance du travail dans la construction de l'être. On m'a bien fait comprendre qu'on n'avait rien sans rien (en souriant) et j'en ai eu*

la preuve par la suite (...) J'aime bien les enfants qui s'expriment…..qui posent des questions, j'aime bien qu'il y ait des échanges» (L.125-128,134-135).

Ses perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble

Le respect de la laïcité est important à l'école, Mme S part de ce principe *« parce qu'on dérape vite sinon sur des discussions qui, à mon avis, ont pas lieu d'être dans le milieu scolaire et encore moins chez les petits, enfin l'école élémentaire »* (L.164-166). Les enfants peuvent s'exprimer *« parce que y a des enfants de confessions différentes, mais c'est important malgré tout de rester dans la laïcité »* (L.171-172), car l'école n'est pas le lieu d'en discuter.

Accorder un privilège à ce principe, c'est finalement y trouver son compte *« tant qu'il n'essaye pas d'imposer aux autres ses idées »* (L.180). Le vivre ensemble serait selon elle, être *« capable de partager les bons et les mauvais moments comme on peut les partager quand on est dans une famille, quand on est au boulot »* (L.197-199), et donc favoriser l'apparition et le développement des liens d'entraide entre les enfants, *« c'est bien aussi d'aller vers les autres et puis si le jour où eux échoueront, ils auront peut être personne pour ….leur tendre la main »* (L.209-210). Mme S souhaite engager les enfants dans un processus de socialisation jusqu'au bout étant donné que *« ça fait partie du vivre ensemble »* (L.211). Donc, la socialisation des enfants est indispensable au sein d'une société dans laquelle tout le monde va coexister. Cela exige, dit Mme S, que chaque enfant soit reconnu en tant que sujet, *« j'ai une classe ou il y a beaucoup de garçons, peu de filles…..c'est important que les filles soient considérées comme les autres, qu'elles aient leur mot à dire »* (L.214-216). Elle insiste encore sur le respect du principe d'égalité entre les enfants *« Parfois, on arrive dans des classes, y a des enfants qui parlent pas français parce qu'ils viennent d'arriver. Enfin tous ces enfants là soient intégrés de la même manière que les autres et aidés s'ils en ont besoin. »* (L.218-220). Le vivre ensemble peut provenir de cette collaboration entre élèves, *« peut être que parfois aussi les enfants peuvent prendre le relais de la maîtresse parce qu'on ne peut pas toujours être à côté d'un enfant en difficulté. »* (L.220-222). Mais, elle ne suffit pas, il faut aussi *« Un certain nombre de valeurs communes, mais surtout le respect des valeurs des autres »* (L.228). Sans le respect des valeurs communes, nous ne pouvons pas établir une concordance entre les sujets, parce que *« Y a des valeurs qui sont inculquées aux enfants chez eux et on ne peut pas leur faire changer d'avis sur un certain nombre…..ce n'est pas l'objectif d'ailleurs, mais il faut nous en tant qu'enseignants, on respecte les valeurs qu'ils ont tant*

qu'ils n'essayent pas de……eux même de mélanger et tant qu'ils respectent eux aussi les notions et les valeurs dont on parle. » (L.229-233). Le respect des règles, pour elle, est l'un des points forts du vivre ensemble, c'est vraiment pour cela qu' *« il faut qu'on ait tous les mêmes règles, on fonctionne tous un peu près de la même manière sinon c'est n'importe quoi.»* (L.234-236).

Pour favoriser le vivre ensemble, c'est aussi dans une autre direction que veut parler Mme S. Elle raconte comment elle vit ses situations éducatives avec les enfants, et elle trouve dans sa mémoire les exemples *« je repense à ce que j'ai parlé au niveau du harcèlement, je leur ai montré par exemple des petites vidéos où on voit vraiment des jeunes qui sont irrespectueux des autres par exemple, qui vont harceler un jeune parce qu'il est un peu corpulent ou qui ont des comportements vraiment irrespectueux. Çà les a vraiment frappé, enfin çà les a mis au cœur du problème directement. »* (L.243-247). Ainsi, Mme S tient une position bien définie sur sa méthode *« je pense que ça, ça les stimule vraiment parce que….enfin, c'est vraiment pointé d'une manière précise et puis d'un autre coté c'est anonyme, parce que ce n'est pas eux dont on parle »* (L.257-259).

Synthèse relative à l'entretien 2

Relativement à ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant, elle attache une grande importance à la valeur du respect, elle lie par un rapport logique la valeur du respect au respect des règles. Elle souligne aussi la question du respect de l'autre dans sa divergence, dans une perspective qui vise à l'égalité. Au-delà de ces valeurs, elle considère la prévention comme une mesure de préservation. Par rapport à l'éducation à la citoyenneté, son discours montre qu'elle considère l'éducation à la citoyenneté comme un apprentissage qui s'apprend à l'école, centré essentiellement sur les connaissances, la prévention, et la socialisation. En ce qui concerne les valeurs communes et le vivre ensemble, elle part du principe que l'État est laïc. Selon elle, l'école fait partie de la laïcité de l'État. Elle considère que le vivre ensemble est lié aux valeurs communes et peut découler de la collaboration.

4.1.3. Analyse de l'entretien 3

Les conditions de l'entretien

Cet entretien avec Mme J s'est déroulé dans l'après midi, dans son bureau. Elle est actuellement directrice d'une école primaire. L'ensemble des thématiques relatives à l'éducation ont été évoqué lors de notre premier rendez-vous. Cet entretien a duré quinze

minutes. Elle était attentive à nos questions, claire et précise malgré son travail exigeant à ce moment là. Quant à l'enregistrement de l'entretien, elle nous a donné son accord.

Son parcours scolaire et professionnel

Mme la directrice, 58 ans, a un parcours d'enseignement un petit peu compliqué, avec une ancienneté de 23 ans, elle a fait une partie en France et une partie à l'étranger. Son enseignement est basé sur les principes de l'École normale, c'est une ancienne élève normalienne qui a passé toute sa vie dans l'enseignement.

Ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant

C'est en abordant la question de la formation à l'École normale, que nous parlons des influences liées au milieu socioprofessionnel des parents d'élèves. Ce dernier est au premier rang de la situation sociale que Madame la directrice formule : *« Il y a de tout, il y a de tout, il y a des enfants favorisés, il y a des enfants qui sont moins et on a un panel de tous les niveaux. »* (L.13). Une telle situation découle d'une certaine mixité sociale. Cette école se trouve dans un quartier mixte socialement. Elle accueille des enfants dont les parents sont de toutes les catégories socioprofessionnelles et ont des origines diverses. C'est une grande richesse dans la mesure où l'initiation à la vie en société, et à la socialisation se font sur les valeurs de la République, et sur un socle commun. La question du travail scolaire représente un point central dans le discours de Mme la directrice : *« Y a pas d'autres valeurs, y a le travail. »* (L.27). Le travail, pour elle : *« c'est-à-dire réussir à l'école, tant au niveau académique que personnel. »* (L.29). Une question se pose alors : ça veut dire favoriser quel types de valeurs chez les enfants ? *« Le travail »* (L.23). C'est la valeur dominante dans sa vision axiologique, devenant ainsi une valeur proprement fondamentale.

Ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté

Mme la directrice parle de séances spéciales dans ses classes, préparées à l'avance pour la construction d'un nouvel apprentissage qui permet à l'enfant de vaincre ses impressions primaires *« dans mes classes, je fais en sorte qu'ils connaissent bien la France au niveau de ses institutions,….. Donc je fais énormément d'instruction civique, étude du gouvernement, comment les institutions marchent……Et surtout liberté, égalité et fraternité. »* (L.32-34).

Dans les classes de Mme la directrice, la citoyenneté est fondée sur la connaissance et la compréhension de la vie publique, elle propose donc à ses élèves une instruction qu'elle suppose conforme à cette éducation à la citoyenneté, mais elle affirme que *« La priorité, elle est à la société »* (L.36). L'instruction civique participerait donc à la formation du futur homme, Mme la directrice évoque un point de commencement : *« Je veux quelqu'un qui pense……alors qu'il soit intégré correctement à la société française, mais qui puisse se développer aussi au niveau international, pourquoi ? Parce que j'ai vécu très longtemps aux USA et donc je pense que c'est important. En France, on développe surtout la France .Aux USA, on développe surtout les USA, mais je pense que quand on voyage, il faut développer aussi l'international. »* (L.40-44). Cette vision universaliste contribue au développement de l'enfant, pour construire *« une société qui serait basée sur les compétences des gens. »* (L.48). et pour son accès au statut d'humanité. Mme la directrice souligne que la vie en société doit être basée sur le respect de *« l'autorité, je pense qu'il faut savoir respecter ses professeurs, les adultes d'une manière générale et puis pour vivre le mieux dans une société. »* (L.58-59). Elle va plus loin, en mettant l'accent sur ce qui importe pour l'individu et pour les autres:*« je pense que dans une société, à partir du moment où on ne veut pas gêner les autres, on doit respecter ……. on doit garder tous, toute sa religion personnelle à la maison »* (L.70-72). Pour elle, cette vision nécessiterait le respect des libertés individuelles, *« Et les individus sont libres de faire ce qu'ils veulent chez eux. »* (L.76).

Ses perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble

La valeur du respect est, pour Mme la directrice, un élément essentiel de la vie en société, « *Vivre ensemble, c'est déjà respecter l'autre même si l'on ne connaît pas. »* (L.115). Nous constatons que Mme la directrice donne de l'importance à la connaissance de l'inconnu, et veut que l'élève reste concentré sur ce point *« je fais en sorte justement par ces textes que je propose, par ces discussions que je propose, je pars souvent de ce qui est l'actualité du jour et je pense qu'on a peur de ce qu'on ne connaît pas. »* (L.118-119). Le but de cette démarche est d'aider les élèves à assembler des idées et à élaborer des connaissances, donc *« il faut en parler et le présenter et je pense que les enseignants ont cette possibilité, c'est-à-dire de présenter les choses, d'en débattre dans les classes justement pour apprendre ce qui se passe et puis ensuite en discuter, au niveau des classes et de voir que, y a différentes opinions et que celle d'un tel n'est pas forcément mauvaise par rapport à l'autre, elle est différente. »* (L.122-126). Ainsi, le développement de la vie en société, et le vivre ensemble ne sont pas seulement le fait d'apprendre des connaissances, mais c'est aussi l'existence de

certains points communs, il faut au moins des valeurs *« communes »* (L.130). Elle nous explique sa pédagogie de soutien par un exemple d'une manière signifiante dans une récréation, *« le vivre ensemble c'est aussi s'accepter l'un et l'autre (…) c'est quand il y a des bagarres dans une récréation, essayer d'expliquer le pourquoi, essayer de se comprendre, puis quelques fois , un mot d'une personne ne veut pas dire la même chose pour l'autre. Donc je trouve qu'il y a souvent, souvent des problèmes de communication entre les gens »* (L.135-139), parce qu'ils *« ne se sont pas compris. »* (L.142). Et même *« si on emploie tous le français, on ne se comprend pas forcément. »* (L.144). Pour les perceptions que Madame la directrice se fait des valeurs communes et du vivre ensemble, nous remarquons qu'elle veut intégrer l'élève dans un apprentissage basé sur des connaissances réelles, en mettant un bon code de règles de bonne conduite que les élèves doivent connaitre afin de vivre correctement ensemble.

Synthèse relative à l'entretien 3

À partir de ces fragments de discours, nous remarquons que Madame la directrice accorde beaucoup d'importance au respect de l'autre et plus précisément à la valeur du travail, elle souhaite même façonner ses élèves selon cette valeur (travail) qu'elle soutient. Nous pouvons dire que la citoyenneté, chez elle, va de pair avec la connaissance qui fait preuve de compréhension, tout en soulignant la nécessité de développer une vision universaliste à l'école. Le respect, pour elle, fait partie intégrante de la citoyenneté.

Quant à ses perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble, le vivre ensemble, pour elle, est un apprentissage qui nécessite le respect des règles.

4.1.4. Analyse de l'entretien 4

Les conditions de l'entretien

Nous avons passé cet entretien avec Mr L pendant la récréation du matin, il s'est proposé volontairement pour participer à cette enquête, il s'est montré précis et net. L'entretien a duré douze minutes. Quant à l'enregistrement de l'entretien, nous avons pu obtenir aisément sa permission.

Son parcours scolaire et professionnel

Mr L, 43ans, a continué ses études jusqu'au Baccalauréat, il a commencé par un BAC technologique et un BTS technologique aussi. Ensuite, il s'est orienté vers l'université

pour devenir maître d'école. Il a suivi une année de sociologie, jusqu'à l'obtention de son DEUG. Et après, il a fait un an de licence de sciences de l'éducation pour passer le concours en candidat libre. Il a 15 ans d'ancienneté dans l'enseignement.

Ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant

Pour Mr L, règles et égalité paraissent aller de pair *« Les valeurs essentielles donc déjà, c'est que les règles soient posées pour tout le monde de la même manière, d'une manière équitable. Que chacun s'y retrouve mais qu'on ait tous le même cadre. »* (L.26-28). Il considère que l'important est aussi de *« préparer les enfants à notre société qui n'est pas simple (...), préparer les enfants à ce qu'il les attend. »* (L.24, 26). Pour lui, cette préparation est justifiée par la nécessité de respecter l'autre *« je n'accepte pas du tout la violence, le manque de respect (...) une fois qu'on a compris ça, je pense qu'on a de bons outils dans la vie. »* (L.29-30, 31). Permettons-nous ici une première remarque : nous constatons une convergence de vues des enseignants sur l'importance du respect des règles. De plus, quand Mr L parle des valeurs, il fait référence aux valeurs du drapeau : *« Égalité, liberté, fraternité. Moi je jongle un petit peu sur ça. La liberté, c'est une valeur essentielle, être libre : c'est aussi avoir un cadre, ce n'est pas allé sur les plates bandes du voisin par exemple. Fraternité, ce n'est pas là les petites histoires entre les enfants, c'est régler les conflits entre eux et puis égalité, il faut traiter les enfants d'une manière égale »* (L.41-44). Ce sont les valeurs que Mr L veut faire passer auprès de ses élèves, en clarifiant ce que cela énonce auprès des enfants dans la classe.

Ses perceptions de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté est un apprentissage. Selon Mr L, elle passe par des *« outils pour grandir dans une société, ça veut dire les valeurs fondamentales »* (L.47). Cette vision qu'il décrit, renvoie à la devise républicaine : « *Liberté, fraternité, et égalité. »* (L.48). Nous remarquons à nouveau dans ces fragments de discours, une opinion forte attachée aux valeurs républicaines. L'éducation à la citoyenneté prend donc la nature d'une socialisation *« Je pense une fois qu'on a bien compris çà, on est tous heureux les uns et les autres »* (L.48-49).

Pour Mr L, la société est une *« somme d'individus….un individu sans société, on ne peut pas le décrire en tant qu'individu. Je pense que les deux vont ensemble. »* (L.52). L'éducation à la citoyenneté est nécessaire, mais elle n'est possible, selon lui, que lorsque

« l'individu trouve sa place dans la société » (L.53). Donc, deux éléments centraux ; l'individu et la société, et il faut faire ensuite la combinaison entre les deux.

Le citoyen heureux est un individu respectueux. Mr L fait de ce souhait le commencement de sa démarche pédagogique, il veut faire *« des gens heureux, parce qu'ils ont compris les règles de notre société. »* (L.56). Pour les perceptions qu'il se fait par rapport à l'éducation à la citoyenneté, il lie l'individu et la société aux valeurs républicaines.

Ses perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble

Mr L souligne que *« l'école est un milieu neutre »* (L.81). Cette neutralité est une possibilité d'intégration et un avantage, car elle *« permet à tout le monde de s'y retrouver. »* (L.81-82). Pour lui, le vivre ensemble *« c'est que tout le monde s'y retrouve et que tout le monde vient à l'école avec plaisir »* (L.90-91). Il affirme aussi que le vivre ensemble se vit dans le groupe, et par les règles *« une fois que les relations sont stabilisées au niveau du groupe, tout le monde vient avec plaisir. »* (L.91-92), en prenant en compte positivement la diversité culturelle, les *« différentes cultures, différentes nationalités, différentes religions »* (L.95), selon lui, il s'agit de *« composer avec… »* (L.95). La stimulation des valeurs communes chez les enfants serait alors, comme le souligne Mr L : *« Déjà, je pense que la première chose, c'est au quotidien, avec les problèmes du quotidien. »* (L.97). Il explique également que *« au fur et à mesure que les problèmes viennent, on en discute. »* (L.98). A travers cette volonté de discussion, l'école semble être active pour favoriser le vivre ensemble.

Synthèse relative à l'entretien 4

Relativement à ses perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant, nous constatons qu'il accorde beaucoup d'importance aux valeurs républicaines, et plus particulièrement le respect et l'égalité. Pour ses perceptions concernant l'éducation à la citoyenneté, une bonne citoyenneté implique comme condition une liaison faite entre les individus et la société dans un cadre bien déterminé. Pour les valeurs communes et le vivre ensemble, ils sont perçus comme une capacité de se développer dans toutes ses possibilités, et un plein épanouissement individuel et collectif dans la société. L'école semble proche de cette vision.

4.2. Analyse thématique des quatre entretiens

4.2.1. Perceptions des valeurs essentielles pour l'enseignant

Chez Mr P (E.1), les valeurs essentielles pour l'enseignant sont conçues comme des éléments constitutifs des situations éducatives, et jugées essentielles pour les différents membres de l'équipe pédagogique. Ses opinions sont très proches des valeurs républicaines, en se basant essentiellement sur la valeur du respect comme priorité. Avec Madame S (E.2), nous remarquons chez elle qu'elle défend fortement la valeur du respect. Et à partir d'un sens moral, elle considère le travail comme une source de richesse. Elle évoque aussi l'égalité des chances comme valeur qui ne pourra se vivre qu'à travers un accord réciproque et positif. Elle lie par un rapport logique la valeur du respect au respect des règles, et souligne en même temps la question du respect de l'autre dans sa divergence, dans une perspective qui vise à l'égalité. Pour Madame la directrice (E.3), les valeurs essentielles pour l'enseignant sont le travail et le respect, elle *« pense qu'il faut savoir respecter ses professeurs, les adultes d'une manière générale »*. Le travail est la valeur qui domine sa mentalité axiologique, elle devient ainsi comme valeur proprement fondamentale pour elle. Quant à Mr L (E.4), il insiste sur le respect des règles, et fait référence aux valeurs du drapeau : *« Égalité, liberté, fraternité »*. Ce sont les valeurs que Mr L veut faire passer auprès de ses élèves, en clarifiant ce que cela signifie auprès des enfants dans la classe. La valeur du respect, dans toutes ses formes, nous semble comme valeur proprement fondamentale chez tous les enseignants interrogés.

4.2.2. Perceptions de l'éducation à la citoyenneté

Mr P (E.1) voit que l'éducation à la citoyenneté va avec les valeurs de la République. Il fait référence à l'obtention d'une certaine compétence à l'école, qui permettrait de favoriser la citoyenneté, il parle du rôle de l'école dans la formation du futur citoyen, en insistant sur les deux pôles sur lesquels s'appuie l'éducation d'un enfant : l'école et la famille, dans lesquelles il constate le rôle prépondérant de la constitution de la citoyenneté. Avec Madame S (E.2), elle considère l'éducation à la citoyenneté comme un apprentissage qui s'apprend à l'école, centré essentiellement sur les connaissances, la prévention, et la socialisation. Pour elle, le respect mutuel est la première condition pour que l'individu se retrouve dans *« une société équilibrée où chacun trouve sa place »*. Pour Madame la directrice (E.3), nous pouvons dire que la citoyenneté, chez elle, est fondée sur la connaissance et la compréhension de la vie publique, en insistant sur la nécessité d'une vision universaliste à l'école. Le respect, pour elle, fait partie intégrante de la citoyenneté. Quant à Mr L (E.4), il voit que l'éducation à la citoyenneté est un apprentissage, qui passe tout

d'abord par des valeurs fondamentales. Il lie l'individu et la société aux valeurs républicaines. La citoyenneté n'est possible, selon lui, que lorsque *« l'individu trouve sa place dans la société »*. Nous remarquons un accord commun des enseignants sur le rôle joué par l'école dans l'éducation à la citoyenneté.

4.2.3. Perceptions des valeurs communes et du vivre ensemble

Pour Mr P (E.1), dans la classe, *« c'est l'apprentissage de la vie en société, c'est la socialisation, c'est apprendre à vivre en société »*. Il souligne que le vivre ensemble ne peut être imaginé qu'à partir de l'existence des normes et des lois, il ne s'agit pas de rejeter l'hétérogénéité, mais il faut que *« la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres »*. Donc le vivre ensemble, *« c'est logiquement s'inscrire dans une vie où on doit respecter l'autre et pour respecter l'autre, on doit respecter les règles »*. Pour lui, les règles sont un point central de la vie en société, il affirme enfin, qu'arriver à un vivre ensemble ne pourra se vivre que sur la base d'un respect réciproque, et que chaque personne admettra l'autre avec ses divergences. Quant à Madame S (E.2), elle part du principe que l'État est laïc, et que l'école fait partie intégrante du principe de la laïcité de l'État. Elle considère que le vivre ensemble est liée aux valeurs communes et peut découler de la collaboration. Le vivre ensemble serait, selon elle, être *« capable de partager les bons et les mauvais moments comme on peut les partager quand on est dans une famille, quand on est au boulot »*. Il est un processus de socialisation. Elle insiste ensuite, sur le respect du principe d'égalité entre les enfants qui exige, selon elle, que chaque enfant soit reconnu en tant que sujet. Sans le respect des valeurs communes, nous ne pouvons pas établir une concordance entre les sujets. Le respect des règles, pour elle, est l'un des points forts du vivre ensemble. Avec Madame la directrice (E.3), la valeur du respect est un élément essentiel de la vie en société, « *Vivre ensemble, c'est déjà respecter l'autre même si l'on ne connaît pas.».* Nous remarquons qu'elle veut intégrer l'élève dans un apprentissage basé sur des connaissances réelles, en mettant un bon code de règles de bonne conduite que les élèves doivent connaître pour un bon vivre ensemble. Donc, le vivre ensemble pour elle, est un apprentissage qui nécessite le respect des règles. Enfin, pour Mr L (E.4), le vivre ensemble *« c'est que tout le monde s'y retrouve et que tout le monde vient à l'école avec plaisir »*. Il souligne la neutralité de l'école qui est une possibilité d'intégration et un avantage permettant *« à tout le monde de s'y retrouver. »*. En prenant en compte positivement les différentes cultures, il affirme que le vivre ensemble peut se vivre dans le groupe, et par les règles. Pour lui, les valeurs communes et le vivre ensemble sont perçus comme une capacité de se développer dans toutes ses

possibilités permettant un plein épanouissement individuel et collectif dans la société. L'école semble, selon lui, proche de cette vision. Pour l'ensemble des enseignants interrogés, le respect des règles est un élément essentiel du vivre ensemble.

4.3. Synthèse des résultats

A travers l'analyse transversale des quatre entretiens, nous mentionnons que nous avons la possibilité de vérifier toutes les hypothèses :

La valeur du respect, dans toutes ses formes, est une valeur fondamentale chez les enseignants.

Le thème du respect est présent dans tous les discours des enseignants (Directeurs et enseignants). (Hypothèse I)

L'école joue un rôle important dans la formation de l'individu tout au long de la scolarité.

Les perceptions que les enseignants présentent de l'éducation à la citoyenneté renvoient en réalité aux valeurs républicaines. Pour eux, dans la constitution de la citoyenneté, l'institution scolaire a un rôle fondamental à jouer. (Hypothèse II)

Le respect des règles est un élément essentiel du vivre ensemble.

La valeur du respect se retrouve de manière encore plus nette dans les quatre discours. (Hypothèse III)

A partir de ces hypothèses, nous pouvons tirer la conclusion suivante : **l'école est le lieu collectif d'éducation (finalités éducatives pour s'intégrer en société) et d'instruction (transmission des connaissances).** (Hypothèse générale)

5. Discussion

Afin de mener à bien notre recherche exploratoire portant sur la morale laïque et le pluralisme culturel à l'école primaire, nous nous sommes basés sur des fondements théoriques, dans le but d'essayer de comprendre les positions que les enseignants adoptent envers cette question, et le sens qu'ils donnent à ces concepts. Nous n'essayons pas de nous assurer que ces perceptions sont exactes ou conformes à la réalité, nous nous intéressons seulement aux perceptions que les directeurs et les enseignants se font des valeurs essentielles

pour l'enseignant, de l'éducation à la citoyenneté, des valeurs communes et du vivre ensemble.

En général, la valeur du respect est la valeur préférentielle chez tous les enquêtés. C'est une idée forte chez Kant : *« Raisonnez autant que vous voudrez et surtout ce que vous voudrez ; mais obéissez ! »*. (Jourdain, 2002, p. 129)[82]. Mr P (E.1), Madame S (E.2), et Mr L (E.4) défendent fortement les valeurs en se basant, essentiellement, sur l'idée du respect comme priorité. Alors que Madame la directrice (E.3) voit que la valeur du travail est au centre de la démarche pédagogique, sans négliger pour autant la valeur du respect. Selon eux, le respect peut prendre plusieurs formes : le respect des règles, le respect de l'autre dans sa divergence, dans une perspective qui vise à l'égalité, etc. La valeur du respect apparaît comme étant la grande priorité des enseignants. (Hypothèse I)

Relativement aux perceptions de l'éducation à la citoyenneté. Mr P (E.1), Madame S (E.2), et Mr L (E.4) voient que l'éducation à la citoyenneté est un apprentissage ou une compétence qui s'apprend à l'école. Tandis que chez Madame la directrice (E.3), elle est un espace à construire sur la connaissance et la compréhension de la vie publique à l'école, dans une perspective universelle qui donne un rôle stratégique à l'école dans la constitution de la citoyenneté. Nous remarquons que l'éducation à la citoyenneté est conçue comme un processus de socialisation qui passe par les valeurs fondamentales, ce qui va de pair avec la conception durkheimienne, en insistant sur les deux pôles sur lesquels s'appuie l'éducation d'un enfant : l'école et la famille. (Hypothèse II)

En ce qui concerne les valeurs communes et le vivre ensemble, tous les enquêtés estiment que la constitution d'un univers commun est indispensable, ce qui par ailleurs correspond au sens du vivre ensemble. La question du respect des règles représente une idée forte chez tous les directeurs et les enseignants interrogés. Pour Canivez : *« le principe de l'éducation, dans une république, est la transmission du respect de la loi fondé sur la connaissance des institutions »* (Canivez, 1995, p.154)[83]. Mr P (E.1), Madame la directrice (E.3), et Mr L (E.4) voient que le vivre ensemble n'est pas une situation qui est définie au préalable, mais une relation entre le respect des normes, des lois, et l'individu. Madame S (E.2) et Mr L (E.4) considèrent que le vivre ensemble est associé aussi aux valeurs

[82] Kant, E., cité par Jourdain, C., (2002), L'éducation et la morale à l'école, Université Victor Segalen-Bordeaux2 : thèse en sciences de l'éducation, p.129

[83] Canivez, P., (1995), Éduquer le citoyen?, Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, p.154, ISBN : 2-218-71284-9

communes, en favorisant les pratiques de collaboration au sein de la classe. Alors que Madame la directrice (E.3) renvoie l'idée du vivre ensemble à la capacité d'apprendre de manière dépendante à l'école et d'opter pour les formes les mieux adaptées aux actions à effectuer. Le respect des règles figure comme une finalité éducative. (Hypothèse III)

Tout d'abord, les données recueillies ne nous permettent pas de déduire des résultats généraux, car les enquêtés étaient tous dans la même zone (Rive gauche). Cependant, les résultats de ces données montrent une certaine liaison avec les fondements théoriques. Les directeurs et les enseignants de ce groupe révèlent une liaison profonde à la fonction d'éducation, et insistent sur la nécessité d'outiller l'élève de valeurs, de normes, et de manières de penser et d'agir. L'analyse des données nous a permis de remarquer que la valeur du respect semble comme valeur fondamentale pour tous les enseignants, leurs perceptions de l'éducation à la citoyenneté sont perçues comme une construction en cours à l'école. Le vivre ensemble, chez eux, est perçu comme une attitude essentielle (le respect de soi et d'autrui, etc.). Malgré les difficultés que nous avons rencontrées lors de la préparation de ces entretiens, cette recherche exploratoire nous a montré des opinions nombreuses que les directeurs et les enseignants formulent envers le rôle de l'école et sa culture scolaire. De plus celle-ci nous a apporté de nouvelles pistes qui pourraient être développées ultérieurement.

Conclusion

Notre recherche porte sur le pluralisme culturel et la morale laïque à l'école primaire. Nous recherchons le sens d'un phénomène social et non pas l'explication. Face à l'importance de la constitution identitaire de l'enfant à l'école et la nécessité de la cohésion sociale, l'école se situe entre deux principes fondamentaux : d'une part fixer et réglementer un socle commun, et d'autre part respecter et admettre la diversité. Nous essayons à travers cette recherche, de comprendre les propositions philosophiques qui visent à la socialisation de l'élève dans une société pluraliste, les positions que les enseignants adoptent envers cette question, et le sens qu'ils donnent à ces concepts. Nous sommes partis de l'hypothèse suivante : l'école est le lieu collectif d'éducation (finalités éducatives pour s'intégrer en société) et d'instruction (transmission des connaissances). Il nous semble que l'institution scolaire assure à tout enfant l'acquisition d'une certaine culture commune qui lui permet de se former tout au long de sa scolarité obligatoire. Celle-ci correspond au fil rouge de notre recherche exploratoire. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, elle nous a renvoyé à la recherche des fondements théoriques. Nous avons entamé des lectures dans le but de nous référer à des travaux de recherches et de connaître les différents points de vue. Afin de nous

assurer de la pertinence de notre question de recherche, nous sommes allés sur le terrain pour réaliser quatre entretiens semi directifs avec deux directeurs d'école primaire et deux enseignants. L'enquête sur le terrain nous a permis de recueillir de nombreuses données et de nouvelles pistes d'indication qui pourraient être développées ultérieurement. La principale limite rencontrée est le manque de temps. Conduire et interpréter un entretien suppose une bonne préparation, et des connaissances particulières. En plus, les données recueillies ne nous permettent pas de déduire des résultats généraux, car les enquêtés étaient tous dans la même zone (Rive gauche).

Cette recherche exploratoire nous a permis de comprendre les positions et les perceptions des enseignants, et peut être une piste d'indication pour une recherche ultérieure.

Ce dossier exploratoire de recherche n'est qu'une première formalisation qui offre la possibilité d'approfondir cette question en M2. Parmi les pistes d'indication qui se dessinent, il serait nécessaire d'effectuer des observations de faits afin de participer véritablement à la vie scolaire.

Bibliographie.

Auteurs et chercheurs :

- Abrial, S et Louvel, S., (2011), « Analyser les entretiens » in Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives, sous -la dir de Bréchon, P, Presses Universitaires de Grenoble, ISBN : 978-2-7061-1673-5.
- Canivez, P., (1995), « Éduquer le citoyen? », Optiques Philosophiques dirigée par J, Besnier, Éd Hatier, Paris, ISBN : 2-218-71284-9
- Guy, C., (1995), « Laïcité et République, Le lien nécessaire », Editions du Félin ISBN : 2-86645-528-2
- Henri Pena – Ruiz., (2003), « Qu'est ce que la laïcité ? », Éditions Gallimard, ISBN :

  2-07-030382-9
- Houssaye, J., (1992), « Les valeurs à l'école, L'éducation aux temps de la sécularisation », Presses Universitaires de France, ISBN : 2-13-044907-7
- Jourdain, C., (2002), « L'éducation et la morale à l'école », Université Victor Segalen-Bordeaux2 : thèse en sciences de l'éducation.
- Lagarrigue, J., (2001), « L'école, le retour des valeurs ? Des enseignants témoignent », Éd De Boeck Université, ISBN Belin : 2-7011-2806-4
- Legrand, L., (1995), « Une école pour la justice et la démocratie », Éd Presses Universitaires de France, Paris, ISBN : 2-13-046783-0
- Lenoir, Y., Xypas, C., et Jamet, C., (2006), « École et citoyenneté, un défi multiculturel », Éd Armand Colin, Paris, ISBN : 2-200-34665-4
- Loeffel, L., (2009), « École, morale laïque, et citoyenneté aujourd'hui », La collection Éducation et didactiques dirigée par Yves Reuter, Édit Presses Universitaires du Septentrion, France, ISBN : 978-2-7574-0130-9
- M,-F. Castarède., (2006), « L'entretien clinique à visée de recherche » in Chiland, C et al, L'entretien clinique, 1ère Ed Quadrige, ISBN : 2-13-055463-6

- Pachod, A., (2005), « Que dois-je faire ? La morale professionnelle de l'enseignant du primaire en France, de 1945 à 2003 », Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation

- Reboul, O., (1992), « Les valeurs de l'éducation », Éd Presses Universitaires de France, Paris, ISBN : 2-13-044933-6

- Trouvé, A., (2006), « La notion de savoir élémentaire et l'école. Examen des doctrines et de leurs enjeux », Université de Rouen : thèse en sciences de l'éducation

- Xypas, C., (1996), « Education et valeurs », Éd Anthropos-Economica, Paris, ISBN 2-7178-3142-8

Dictionnaires

- Dictionnaire culturel en langue française, (2005), sous la direction d'Alain Rey, ISBN : 2-85036-302-2

- Dictionnaire de l'éducation, (2008), Sous la direction d'Agnès van Zanten, Paris : Presses Universitaires de France,

- Dictionnaire de Pédagogie., (2006), Ed Nathan, publié sous la direction de Morandi, F et La Broderie, R, ISBN : 209-121913-4

- Dictionnaire de Philosophie., (2004), Ed du temps, publié sous la direction de Christian Godin, ISBN : 2-213-62116-0

Sitographie

- Xavier Crettiez., (2008), Les formes de la violence, La découverte « Repères », p. 3-19. URL : www.cairn.info/les-formes-de-la-violence--9782707153630-page-3.htm. Consulté le 10/04/2013

- Julie Saulnier, L'EXPRESS, publié le 03/09/2012 à 18:00
URL : http://www.lexpress.fr/education/la-morale-vieille-rengaine-des-ministres-de-l-education_1156028.html. Consulté le 11/04/2013

- Les grands principes du système éducatif

URL: http://www.education.gouv.fr/cid162/les-grands-principes.html. Consulté le 28 /05/2013

- Marie Balas « Un pluralisme sans conflits », *Terrain* 2/2008 (n° 51), p. 50-61.

URL: www.cairn.info/revue-terrain-2008-2-page-50.htm. Consulté le 30/05/2013

- LA VIE SCOLAIRE ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

URL: http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/sujet/la-vie-scolaire-et-leducation-a-la-citoyennete/. Consulté le 31/05/2013

- Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale

URL : http://www.education.gouv.fr/cid71583/morale-laique-pour-un-enseignement-laique-de-la-morale.html. Consulté le 03/06/2013

- La déclaration de politique générale du Premier Ministre Jospin, L., (extraits) du 20/06/1997 http://www.humanite.fr/node/146014. Consulté le 03/06/2013

- Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique. Montréal : les Presses de l'Université du Québec. 213 pages.

http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf Consulté le 01/05/2013

Liste des annexes

Annexe 1 : Retranscription de l'entretien 1

Annexe 2 : Retranscription de l'entretien 2

Annexe 3 : Retranscription de l'entretien 3

Annexe 4 : Retranscription de l'entretien 4

Annexe 1 : Retranscription de l'entretien 1

Entretien avec le Monsieur Directeur

Durée de l'entretien : 1h08

A : On parlait tout à l'heure des valeurs à l'école et de la laïcité ?

P : Je disais que pour moi, y a cette valeur de laïcité qui est profondément ancrée en France, même si elle a été un petit peu….. Ça a été mis en cause mais elle est fortement induite par l'histoire française et ça commence à la révolution et ensuite, il y a toutes l'évolution du 19ème jusqu'à 1905 où il y a la loi de séparation entre l'Église et l'État. Et je pense que c'est quelque chose qui est profondément ancrée dans les mœurs et dans la loi française, dans la législation française, mais en même temps quand je vous disais que bon, il y a comme même un certain nombre…….ben, j'ai quelques interrogations depuis quelques années sur l'évolution de la laïcité, pas pour moi mais de la part de nos gouvernants. Quand je vous ai posé la question à vous, c'était parce que je me demandais si la position, c'est parce que la position de la religion qui est très importante

A : d'après mes lectures, c'est la République qui est laïque.

P : Il y a une nette séparation, nette séparation entre les affaires religieuses et la République et pour moi…..ben, les valeurs républicaines sont celles qui priment tout.

A : Ce sont les valeurs communes ?

P : Valeurs républicaines, les valeurs de la République qui doivent être des valeurs communes. A aucun moment, la religion ne doit interférer

A : Ah, oui, oui, c'est personnel.

P : La religion est du domaine personnel.

A : Et avec cette diversité culturelle ?

P : C'est très compliqué, à partir du moment où il y a des religions, où il y a un mélange qui se fait entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux et à partir du moment où il y a pas quelque chose de clairement établi. Mais en France, on a commencé par couper la tête des Rois.

A : Ah, oui.

P : Donc, c'était quelque chose de très fort.

A : C'est vrai.

P : Et là ce qui pose problème, actuellement, en France, c'est justement…. de la part de certains religieux, y a pas certaines religions. Dans chaque religion, y a cette volonté qu'il ait le mélange entre ce que sont les affaires de l'État et ce que sont les affaires religieuses. Pour revenir à ce que je disais, là par exemple, nous, à l'école des cours d'arabe, on a un professeur d'arabe qui est payé par le consulat du Maroc pour venir assurer des cours en arabe, à des enfants, ça se passe le samedi matin…….heu, y a un texte qui est un texte de l'inspection académique , donc qui vient du Ministère dans lequel c'est autorisé. Et moi, pour une bonne raison, c'est qu'il y a en France, quelques écoles, plutôt des écoles à caractère coranique

A : Dans les mosquées.

P : Voilà, et /ou justement, il y a ce mélange qui se fait entre l'enseignement de la langue arabe et l'enseignement religieux. Et moi, je pense que… il est important qui ait cette séparation et quand on fait un cours d'arabe, c'est un cours d'arabe, ce n'est pas de l'éducation religieuse, il ne faut pas mélanger les deux. Et ça était une volonté de ma part, de mettre en place ces cours d'arabe avec quelqu'un qui est un enseignant au Maroc, qui est détaché par le consulat en France pour assurer des cours. Et ne pas laisser la place justement, à ces écoles coraniques, qui sont des écoles dans lesquels on mélange les deux.

P : Je suis Directeur de l'école, mon parcours personnel : j'ai poursuivi mes études jusqu'au Baccalauréat, ensuite….. je fais partie de la dernière formation qui a été recruté au niveau du Baccalauréat pour l'école normale d'instituteurs, donc j'ai passé trois années à l'école normale d'instituteurs, pendant ces trois années, on nous a demandé de passer un DEUG à l'Université de Rouen, donc j'ai passé un DEUG d'histoire, ensuite j'ai été nommé et j'ai voulu avoir la licence, donc, pendant mes deux premières années d'enseignement, j'allais à la FAC le mercredi et j'ai passé une licence d'histoire. J'ai commencé par enseigner à Yvetot, c'était des enfants qui sont au collège mais ce sont des enfants qui sont repérés pour avoir des difficultés sur le plan scolaire, ensuite je suis arrivé sur Rouen où j'ai enseigné pendant 11ans dans une école primaire pas très loin au ZEP et puis, ben…je suis depuis 14ans, Directeur de l'école.

A : Ok, Quel est le milieu socioprofessionnel des parents des élèves de l'école ?

P : Alors,…On a la chance d'être dans une école où il y a beaucoup de mixité sociale, c'est-à-dire qu'on a des enfants dont les parents sont de toutes les origines sociales et font partie de toutes les catégories socioprofessionnelles, j'ai comme sorte de microcosme de la France au niveau de notre école. Pour moi, c'est une richesse, c'est une grande richesse dans la mesure où, ben…C'est un apprentissage de la vie, une socialisation qui se fait sur des bases réelles. On n'est pas dans une école comme on peut le voir dans certaines zones d'éducation prioritaire où on a un très grand nombre sinon une majorité d'enfants dont les parents font partie des catégories socioprofessionnelles défavorisées. On n'est pas non plus dans une petite école bourgeoise de la Rive droite où tous les enfants viennent de catégories socioprofessionnelles favorisées. Nous, on a de tout. C'est lié à deux choses : La première, c'est la physionomie du quartier, On est dans un quartier mixte socialement où on a à coté de l'école, des immeubles….donc des gens avec petits revenus, des difficultés sociales et on a également…. l'autre partie du quartier qui elle est plus….. Je dirais un petit peu plus aisé. Le deuxième point : on a à l'école des enfants adaptés en sport qui sont des enfants, on a un partenariat avec trois clubs, deux clubs de gymnastique et un club de patinage artistique. Heu… Ce partenariat fait qu'on accueille des enfants qui viennent de l'ensemble de l'agglomération rouennaise et qui sont……Je ne vais pas dire sélectionner, je n'aime pas le mot mais qui sont…acceptés à l'école, sous réserve d'un niveau suffisant, puisque ces enfants partent de l'école avant l'heure prévue et du coup, ce sont souvent des enfants qui rajoutent à la mixité puisqu'ils viennent d'autres univers et d'autres quartiers.

A : C'est un avantage !

P : C'est un avantage, on a une quarantaine d'élèves dans l'école qui sont accueillis au titre de….. Ces adaptations d'horaires.

A : Y a t-il des pratiques pédagogiques comme Freinet ou autre ?

P : Alors, moi…….On a une collègue qui pratique la pédagogie Freinet…..malheureusement, elle est en stage actuellement, elle a été pendant quelques années présidente de l'ISEM, au niveau national. Donc, elle le pratique, elle pratique avec talent. Sinon les autres collègues ont des pédagogies qui sont plus traditionnelles ….heu, mais avec la volonté ….que ce ne soit pas des pédagogies fermées uniquement centrées sur l'école mais ouvertes sur le monde, avec des projets qui sont des projets…souvent des projets culturels, alors, il y a notamment ce qu'on appelle CLEAC, ce sont des projets qui permettent d'avoir une action culturelle au cours de l'année et pour laquelle, on reçoit un financement qui permet de payer ces actions là.

A : C'est intéressant, concernant les valeurs, quelles sont les valeurs essentielles pour vous?

P : J'ai commencé par les valeurs essentielles pour l'école, donc, au niveau des valeurs de l'école, pour moi c'est important. Les valeurs de l'école, ce sont des valeurs de respect d'abord, respect les uns les autres….Heu, respect des élèves vis-à-vis des enseignants, des enseignants vis-à-vis des élèves…des parents vis-à-vis des enseignants, des enseignants vis-à-vis des parents…

A : Et même les enfants entre eux…

P : Et les enfants entre eux bien évidemment……..pour moi c'est une valeur essentielle….Heu, si on n'a pas cette valeur de respect, on part sur des mauvaises bases et si les bases sont mauvaises, après toute la suite est mauvaise. Comme vous l'avez vu, j'essaye, à chaque fois, d'être aimable, d'être gentil avec tout le monde. Il y a des limites mais il faut…….les limites, c'est quand je vois quelqu'un qui ne respecte pas les règles, je vais lui rappeler, je vais lui rappeler gentiment, fermement, je vais lui rappeler. A partir du moment où on a ça…..on peut construire quelque chose……Heu, c'est comme une maison qui repose sur des bases sablonneuses, elle s'écroule.

A : C'est une priorité pour vous ?

P : Ces valeurs sont des valeurs…. qu'on partage entre les différents membres de l'équipe pédagogique, vous les avez rencontré tout à l'heure et si vous voulez par rapport ça, c'est quelque chose que je considère comme étant essentiel pour vraiment construire….

A : C'est l'esprit d'équipe, oui.

P : A partir de là, ces valeurs de respect….Heu, sont des valeurs que je retranscris au niveau des élèves de ma classe. Donc quelles sont les valeurs que j'essaye de transmettre à mes élèves ? C'est effectivement du respect, heu……du courage, de la volonté, du travail mais en même temps…..Heu, une écoute des uns et des autres. C'est-à-dire que….Heu, on doit s'écouter, on doit se parler, on doit dialoguer.

A : C'est-à-dire le débat démocratique.

P : Oui, démocratie mais…..en même temps avec toujours cette volonté de ne pas oublier qui est le maitre ?

A : Ah, oui.

P : On est là un peu comme des arbitres, comme des gens qui sont là pour juger, mais il faut juger, arbitrer avec bonhomie, mais avec fermeté. Après, au niveau des valeurs, toutes les valeurs qu'on essaye, au niveau de l'école, de mettre en œuvre, ce sont toutes les valeurs de la laïcité de la République……égalité...

A : Égalité, fraternité, liberté…

P : Liberté oui, mais toujours sous le contrôle du règlement et des règles. Pour moi, il est important que le règlement constitue le cadre dans lequel tout peut se faire et dans lequel les rapports entre les différents enfants,…. différents personnels puissent se faire. Donc, les règles, il est important qu'elles soient connues de tous.

A : Il faut qu'elles soient connues de tous ?

P : A partir du moment où on veut qu'une règle soit appliquée, il faut que chacun la connaisse. Donc, on a à l'école un conseil des écoliers, où chaque classe a un représentant, donc un délégué….un enfant qui est élu par les enfants de sa classe et qui participe aux conseils des écoliers qui a lieu une fois toutes les deux semaines. Alors, le conseil des écoliers, c'est moi qui l'anime, je reçois chaque conseiller de chaque classe pendant une demi-heure, trois quarts d'heure, un vendredi sur deux et on discute des problèmes de l'école. Avec ce conseil des écoliers…..heu, il y a un lien qui se fait avec la classe, c'est-à-dire que comme c'est une semaine sur deux, il y a une semaine où on se réunit et la semaine suivante où ce qu'on a dit en conseil des écoliers est retranscrit dans chacune des classes par le conseiller.

A : Ah, c'est bien!

P : Donc, ça permet de construire des choses et justement de construire ce règlement qui doit s'appuyer sur des valeurs…..heu, on a de cette manière là construire un règlement de la cour de récréation où, heu….l'ensemble des règles sont notées, sont écrites ; j'ai le droit de mais je n'ai pas le droit de. On a construit également un échelonnement des sanctions, c'est-à-dire que les sanctions vont des fautes bénignes à fautes très graves et où on retire des croix à chaque fois qu'il y a un non respect du règlement. Et quand il y a cinq croix de retiré, il y a une sanction qui est une sanction où pendant une semaine, l'enfant passe ses récréations dans mon bureau.

A : Donc, il faut que la règle soit respectée ?

P : Il faut que la règle soit respectée, c'est important. Ce qui est important pour moi, c'est la socialisation de l'enfant, ils apprennent à vivre en société, ils apprennent à grandir, ils apprennent à devenir peu à peu des grandes personnes. Les bases pour moi, il est très important qu'elles soient établies dès l'école primaire et si elles ne sont pas établies dès l'école primaire, on rate une étape très importante.

A : Sûrement.

P : Et pour moi, c'est essentiel……heu, je ne souhaite pas que tous les élèves soient parfaits, soient excellents, mais je souhaite qu'ils fassent de leur mieux et qu'ils soient dans le respect de l'autre. Vous m'avez parlé de philosophie tout à l'heure, la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.

A : Ah, oui.

P : Ben, voila. Ça c'est, peut être, la phrase de base de la vie en société, en général et la vie en société, comment ça s'apprend à l'école primaire ?

A : Par rapport à l'éducation à la citoyenneté, ça veut dire quoi pour vous ?

P : Déjà, ça rapporte au mot citoyen, le mot citoyen pour moi est indissociable de la République. Citoyen, République, ça va ensemble. Un citoyen, il est forcément dans une République, ça amène aux valeurs de la République et ça amène justement à……..d'abord, pour moi, il y a cette…..idée de vivre ensemble, malgré la diversité, malgré les différences… accepter les différences des autres, passer au-delà, pour aller dans un but qui est un but commun.

A : C'est l'essentiel.

P : Je pense par exemple à la pédagogie Freinet, on en parlait tout à l'heure, c'est à dire que c'est justement partir de la multiplicité de la différence pour justement arriver à quelque chose commun, il y a toujours une face qui parait anarchique au sens vulgaire du terme, mais qu'il n'est pas dans le fond. Ben, après c'est ma manière de voir……la question était le citoyen….la citoyenneté : c'est faire apprendre, justement, aux enfants à devenir des citoyens avec les règles de la Cité, avec la République, avec….ce respect des règles, ce respect de l'autre. On revient à toutes les valeurs dont on a parlé tout à l'heure, on revient au conseil des écoliers, heu…..c'est quelque chose de très fort au niveau de l'école dans l'éducation à la citoyenneté et ce conseil des écoliers où on veut fonctionner d'une manière démocratique.

Exemple : Quand on a fait le règlement de la cour, on a pris beaucoup de temps à le faire, il les a fallu une année quasiment. Où on a vu chaque classe ce qui pour elle, paraissait autorisé ou interdit, on en discutait en conseil des écoliers avec les délégués de chaque classe, ensuite çà revenait dans les classes avec les réponses du conseil des écoliers, des propositions…..

On a de cette manière là, et qui amenait à faire que tous les élèves votent dans chaque classe pour ou contre certaines règles.

A : C'est un débat démocratique.

P : On est ici à l'école avec des problématiques qui sont des problématiques d'enfants, il ne faut pas l'oublier. Ce qui peut nous paraitre à nous adultes…..ridicule, les jeux de billes, les jeux avec les toupies, les jeux avec les cartes, toutes ces petites choses là. Il est important que nous en tant qu'adultes, on considère que c'est ce qui fait l'important de la vie des enfants. Pour nous, c'est futile, pour eux c'est très important.

A : Ça fait partie de leur vie d'enfance.

P : Donc, le conseil des écoliers, il gère ça aussi, mais de façon démocratique. Par exemple, en début d'année, ils avaient amené des toupies. Les enfants ont demandé au conseil des écoliers : Est-ce qu'on a le droit ? Le conseil des écoliers a dit : Pas de souci, donc il n'y a pas de problème. Au bout d'un moment, on a commencé à avoir des problèmes, c'est-à-dire que ceux qui jouaient aux toupies empiétaient sur la place de ceux qui jouaient au ballon dans la cour et au bout d'un moment, le conseil des écoliers a dit : Bon, on réfléchit. Par rapport à ces toupies, on a été amené à en rediscuter et puis on a dit : ça commence à devenir pénible, y en a qui gène les autres. La liberté de chacun s'arrête……à partir du moment où cette règle, heu…..de ne pas gêner les autres.

A : Excusez- moi, Monsieur, c'est comme le code de la route, stop, sens interdit…

P : Oui, oui, même si…..je reviens à ce que je disais tout à l'heure, pour moi c'est important. L'apprentissage de la vie en société se fait à l'école primaire et apprendre justement…à comprendre que ben,…on peut continue à faire des choses tant qu'on gène pas le voisin, c'est ici que ça s'apprend et c'est sur des choses de la vie des enfants où on doit ……où les enfants doivent comprendre çà et du coup, on finit avec les toupies, ben... On est arrivé à un moment où les conseillers ont dit : ben, ce serait bien d'organiser un vote dans chaque classe pour savoir si on continue à autoriser les toupies. Il y avait neuf classes, sur les neuf classes, y en a

six qui ont dit : Et ben nous, on en a marre, on veut interdire les toupies. Donc, les toupies ont été interdites. Mais du coup, cette règle là, a été acceptée d'autant mieux par les enfants que…ils avaient été associés au choix. Çà n'était pas moi Directeur ou un enseignant qui disait : Bon, moi j'en ai marre des toupies, à partir dès maintenant …voilà l'approche démocratique, voilà l'approche de l'apprentissage de la citoyenneté. Pour moi, c'est çà l'apprentissage de la citoyenneté.

A : C'est-à-dire qu'ils ont le droit à la prise de parole ?

P : Prise de parole, prise de décision, sont associées.

A : Donc, c'est une éducation à la démocratie ?

P : à la citoyenneté.

A : Qu'est-ce qui est plus important, la société ou l'individu ?

P : Pour moi, l'école assure ce rôle de formation du futur citoyen…après je dirais que la société, c'est un ensemble de personnes qui sont différentes, toutes les unes des autres, mais qui ont appris à vivre ensemble et on apprend à vivre ensemble, en grande partie à l'école. Ils arrivent le matin à huit heures et ils repartent à seize heures, on les a pendant huit heures. Après, il est clair que ce n'est pas que l'école qui doit assurer ça, puisque il y a aussi le rôle de la famille…le soir

A : Les médias...

P : Il y a aussi le rôle, alors ….il y a aussi le rôle, je dirais, de toutes les structures qui sont extérieures à l'école, mais qui sont des structures d'accueil. Çà peut être des centres municipaux de loisirs, çà peut être des clubs sportifs et puis à coté de çà, on a aussi dans la famille, au sein de la cellule familiale des éléments qui interfèrent et tous les médias extérieures mais eux interviennent comme des interférences. Je dirais que les deux pôles sur lesquels s'appuie l'éducation d'un enfant, ce sont : l'école et la famille.

A : Je pense que l'enfant passe un tiers de son temps à l'école, c'est pour cette raison que l'influence…

P : Je n'ai jamais fait le calcul sur l'année, parce que, en fait, on a des semaines de vacances également qu'il faut décompter……je n'ai jamais fait le calcul, mais peut être que c'est çà. Sauf qu'à l'école, on est à la différence de la famille, l'endroit où on apprend…où il y a la

socialisation qui se fait, on apprend à vivre en société. Cette socialisation ne se fait pas dans la famille. Dans la famille, on transmet les valeurs morales, on transmet une éducation. Nous, à l'école, on transmet une instruction, une éducation et on est également là pour les faire apprendre à vivre ensemble.

A : Vous voulez faire quel type d'homme ?

P : Je ne cherche pas à les faire, je cherche à ce qu'ils deviennent. Il y a une différence, je ne veux pas faire un enfant, je ne veux pas faire une personne. Je veux qu'un enfant devienne une personne qui soit une personne avec des valeurs, des valeurs morales qui sont des valeurs telles que ……..le respect de l'autre, peut être capable de comprendre que il est indispensable pour qu'on vive correctement dans une société et puis si on n'aime pas quelqu'un et ben…….on laisse tranquille puis on voit quelqu'un d'autre…….de ne pas être dans l'agression, d'être plutôt dans l'entraide, heu……j'essaye de leur faire partager des valeurs qui sont les miennes aussi, heu….. Qui sont plutôt axées sur des valeurs d'ouverture d'esprit, mais derrière tout çà, il y a tout ce que je mets moi derrière la citoyenneté. Tout ce que je viens vous le dire là, pour moi ce sont des valeurs citoyennes : égalité, fraternité, liberté. Alors je sais que moi je fais de l'histoire aussi avec les élèves du cycle trois : CE2 CM1 CM2. Et quand je fais de l'histoire, j'insiste toujours beaucoup sur une chose : c'est, pourquoi on fait de l'histoire ? Pas pour avoir une connaissance encyclopédique. Pour moi l'histoire : c'est apprendre ce qui s'est passé avant, pour comprendre pourquoi où on en est maintenant et en même temps de savoir tirer les leçons du passé. Savoir pourquoi, est ce qu'un type d'évolution n'est pas bon ? Pourquoi, est ce qu'un type d'évolution va être meilleur. Qu'est ce qu'on peut tirer de ce qui s'est passé avant, pour justement être mieux maintenant. Et tout çà, çà s'inscrit dans ce cadre éducatif dont je vous parle depuis tout à l'heure.

A : Quel type de comportement aimez-vous chez les enfants ?

P : J'aime bien tous les enfants, y a pas un type de comportement. Chacun est différent, chaque enfant est différent d'un autre et tous les types de comportements, ben...Je les aime bien. Je vais plutôt partir de l'inverse de la question : quel type de comportement je n'aime pas ?

A : Ok,

P : Je n'aime pas les types de comportement égoïstes, je n'aime pas, heu….le coté individualiste de certains, je n'aime pas, heu……non plus chez certains enfants, le fait que il

n'ait pas…..c'est ça aussi qu'on doit apprendre aux enfants……arriver à faire en sorte de comprendre que rien ne s'obtient sans effort. On est actuellement, enfin….on a de plus en plus, dans la société actuelle, de personnes adultes qui considèrent que là, on peut obtenir les choses sans faire d'effort.

A : La valeur de l'effort et du travail.

P : Le travail, il est essentiel. La volonté, le courage c'est essentiel. On ne peut pas arriver à réussir sans apprendre sa leçon, c'est très bête! , mais çà n'est pas partagé par tout le monde. Il y a dans beaucoup de secteurs de la société…..actuellement, je trouve de plus en plus de personnes qui considèrent que…. bon, ben….on va obtenir telle chose, sans forcément avoir fait un effort pour, mais parce que... Ben, voila, la société est là pour enrober, pour aider…et non…..la vie demande des efforts, demande du travail et en même temps, leur faire comprendre que ….Ben, après, y a des cercles vicieux…… ou des cercles positifs. Le cercle vicieux, c'est quand on commence à ne pas travailler, on ne réussit pas, on n'a pas de bons résultats, on n'a pas envie, donc on travaille moins etc.….

A : Et le décrochage.

P : Et l'inverse est vrai aussi, je travaille, j'obtiens des bons résultats, je suis content, j'ai envie de faire encore mieux, etc.…La valeur du courage est quelque chose que j'apprécie beaucoup et je n'aime pas les enfants qui ne font pas preuve et qui vont donner l'impression qui sont malheureux parce qu'ils n'ont pas réussi.

A : Le courage, dans quel sens, c'est-à-dire l'effort?

P : Pour moi, quand je dis courage, heu…….çà veut dire la volonté d'effectuer le travail préliminaire à toute réussite, donc çà passe forcément par l'effort.

A : Il y a des types de familles qui vous énervent ?

P : Il y a quelque chose qu'on ne tolère pas à l'école, c'est la violence. Par exemple, par rapport au règlement de la cour dont je vous parlais tout à l'heure, un geste violent, c'est cinq croix dans la cour, c'est-à-dire que c'est directement puni une semaine, toute suie. Je voulais dire qu'il y a des fautes bénignes, et des fautes très graves. Fautes très graves, c'est cinq croix. La sanction tombe toute suite, punie pendant une semaine de récré. Et chez les parents, je ne supporte pas la violence, qu'elle soit verbale ou qu'elle soit physique et en général, les rares

fois où je peux être amené à me montrer, c'est justement quand je ressens de la violence. Et là, je joue mon Directeur.

A : Revenons aux valeurs républicaines, laïcité, refus de toute discrimination, démocratie…que diriez-vous ?

P : Pour moi, elles sont essentielles, ce sont des règles essentielles, heu……la laïcité, c'est la base, c'est la base de l'école républicaine. C'est l'école pour tous, c'est l'école sans discrimination, c'est l'école avec les valeurs républicaine, c'est l'école gratuite. Quand j'ai commencé, çà m'est arrivé de passer par des écoles où il y avait des sorties parfois, et dans ces écoles là, la coopérative finançait, mais pour que ça ne coute pas trop cher à la coopérative, mes collègues Directeurs que j'avais à l'époque, faisaient payer des enfants. Donc, ce n'était pas cher, à l'époque c'était un franc, deux francs, trois francs. Sauf que pour certains enfants, ben….ils arrivaient la tête à l'envers le jour où il fallait payer, parce que leur parents, ils n'avaient pas de quoi à payer et les pauvres gamins, c'était eux qui disaient : Alors, enseignant, ben,…. Non, je ne peux pas. On en est arrivé à quoi en étant pas gratuit totalement, on en est arrivé à la discrimination. C'est-à-dire que les gamins qui déjà faisaient partie des catégories socioprofessionnelles défavorisées… se retrouvaient dans une situation encore pire parce qu'on appuyait encore plus la dessus. Et çà, pour moi, c'est un facteur de détestation.

A : Vous faites une micro société dans votre classe ?

P : Dans l'école, dans la classe, oui…tout à fait, c'est une micro société avec….c'est l'apprentissage de la vie en société, c'est la socialisation, c'est apprendre à vivre en société. Donc, apprendre à justement naviguer dans cette société qui est celle de la classe et de l'école.

A : Ce serait quoi, à votre avis, le vivre ensemble ?

P : …..C'est tout ce que je vous ai expliqué, avec des valeurs communes. Vivre ensemble, c'est forcément…….on ne peut pas vivre ensemble à partir du moment où il n'y a pas des règles qui sont établies, qui permettent que la vie ensemble soit possible. Heu……..la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres, et ben…..il faut savoir où la liberté s'arrête. A coté de çà, ce qui est très important, je ne voulais pas évoquer tout à l'heure, il est très important que les sanctions soient connues. Pour moi, c'est quelque chose d'essentiel, c'est-à-dire que si un règlement, qui dit règlement dit forcement sanction, c'est pour ça que nous dans notre règlement, on a fait à gauche les fautes, à droite quelle sanction. Il faut que les sanctions

pour qu'elles soient comprises, ce soit les mêmes pour tout le monde. Après, chaque collègue fonctionne dans sa classe de la même façon, mais dans l'école. Pendant la cour de récréation par exemple, il faut que les sanctions soient les mêmes et les règles soient les mêmes. A partir de là, c'est beaucoup mieux compris, beaucoup mieux intégré….parce que ils savent qu'ils ne peuvent pas jouer avec un collègue sur une corde sensible et avec un autre sur une autre.

A : Exactement.

P : Donc, vivre ensemble, c'est logiquement s'inscrire dans une vie où on doit respecter l'autre et pour respecter l'autre, on doit respecter les règles qui permettent justement d'établir comment on va pouvoir ne pas embêter l'autre.

A : C'est-à-dire des valeurs communes ?

P : Tout à fait.

A : Comment les stimuler à l'école ?

P : Je pense que pour les stimuler à l'école, il faut déjà que l'ensemble des adultes puissent être des exemples, je pense que l'ensemble de l'équipe pédagogique doit être d'accord sur un minimum de valeurs communes et à partir de là, il faut qu'il puisse avoir quelqu'un qui fédère çà. Et pour le fédérer, il est bien qu'il ait un outil pour le fédérer. Nous, notre outil pour le fédérer c'est le conseil des écoliers.

A : Mon dernier point, votre avis sur la morale laïque que le Ministre de l'éducation nationale Monsieur Vincent Peillon veut instaurer à la rentrée 2013 ?

P : Cà m'amuse et çà m'exaspère en même temps…de voir que certaines personnes doivent penser comme étant cette jolie phrase de morale au tableau sur laquelle on va discuter. En la déconnectant de la réalité, çà peut avoir un effet. Je suis convaincu que si on veut que certaines valeurs passent dans l'école, on doit le faire sur la base du vécu des enfants. Pour moi, c'est forcément coupé à la réalité de la vie de chaque enfant et on ne peut pas dissocier des situations de la vie de tous les jours avec une phrase qui va être mise dans la classe. Cà veut pas dire que cette phrase là, elle ne va pas être intégrée……..les enfants de l'âge qu'on a, ont du mal à fonctionner dans l'abstraction. Il leur faut du concret, Donc, le concret c'est une situation qui vont comprendre et quelle meilleure situation que celle qu'ils vivent entre eux dans la cour ! Parce que c'est dans la cour où ils sont vraiment en train de se socialiser, quand ils sont dans la classe, il y a le maitre qui les surveille, qui les contrôle…à quel moment, ils

apprennent à vivre ensemble, c'est dans la cour de récréation. Et c'est dans la cour, beaucoup de choses se passent, beaucoup d'idées se construisent, beaucoup de valeurs vont se construire. Et c'est sur ces moments là où nous, on doit pouvoir justement agir. Le coup des toupies, imaginez qu'on n'est pas eu ce conseil des écoliers, ben….les toupies, peut être qu'on les aurait encore. Heu….. Ce que je ne veux pas c'est qu'il y a cette phrase de morale déconnectée de la réalité telle qu'on voit dans les vieux films. Après qu'on dégage une morale d'une histoire d'une leçon, oui. Après, ben……Vincent Peillon , il est dans la lignée de ses prédécesseurs.

A : Je vous remercie, infiniment, Monsieur le Directeur.

Annexe2 : Retranscription de l'entretien 2

Entretien avec Madame S.

Durée de l'entretien : 35 minutes

A : Madame s'il vous plait, je voudrais aborder avec vous ces thèmes. Concernant votre parcours personnel et professionnel, quelle est votre formation initiale, quel est le nombre d'années d'enseignement ?

S : j'ai un parcours professionnel qui est un peu atypique puisque…..Heu, je me mise à l'enseignement assez tard. Je vais d'abord travailler dans l'industrie chimique, vous voyez ça n'a rien avoir (en souriant), en tant que cadre dans l'industrie chimique….et donc, j'ai passé le concours d'entrée à l'IUFM en 2000 je crois, quelque chose comme çà. J'ai eu la chance de l'avoir du premier coup, donc après je suis rentrée en deuxième année de formation des professeurs des écoles et donc depuis 2001. Bon, après avoir fait quelques stages, des remplacements, etc. Depuis 2001, j'enseigne dans l'éducation nationale.

A : Donc, vous n'êtes pas normalienne ?

S : Non, non du tout, au départ j'ai une formation universitaire de chimiste et puis après j'ai donc passé le concours, j'ai récupéré la deuxième année de formation en IUFM.

A : Ok, votre ancienneté, Madame ?

S : Donc maintenant, on est en 2013….. Donc 12 ans.

A : Vous enseignez des élèves ici, quel est le milieu socioprofessionnel de leurs parents ?

S : Alors, ici çà fait qu'un an que je suis dans cette école là. Mais ici, c'est assez…..Heu, assez mélangé puisque ….bon, on est dans un quartier assez mixte, dans un quartier …bon qui est assez simple, assez ouvrier……Heu, mais on a que des enfants qui sont en horaires aménagés sport et donc du coup qui viennent d'autres quartiers de Rouen et qui ont souvent pour le coup,… appartiennent souvent à un milieu socioprofessionnel le plus favorisé.

A : Madame, vous pratiquez une pédagogie particulière ?

S : Non, non.

A : Quelles sont les valeurs essentielles pour vous ?

S : Au niveau de l'école ?

A : Oui, et pour l'enseignant.

S : Pour l'enseignant, je dirais pour moi que la valeur …..Heu, auxquelles j'attache le plus d'importance, sur lesquelles je me fâchais si…. avec les élèves si elle n'est pas respectée, c'est le respect justement. Donc, le respect des règles évidemment, parce que c'est évident, on est dans une société, on est obligé, mais surtout le respect des autres, respect de l'adule, respect de leur camarades, respect de…….Heu, de ceux qui peuvent montrer une différence avec eux. Pour moi, c'est la valeur essentielle…..après, bon ben, l'égalité de façon à ce que chaque enfant soit traité de la même manière et accès à ce qu'on lui propose de manière équivalente.

A : C'est-à-dire égalité des chances ?

S : Ben, l'égalité des chances, on ne l'obtient jamais. Mais disons au moins, essayer nous puisqu' on est un peu en marche par rapport à la famille, je dirais essayer nous de leur fournir le maximum de chances à tous d'une manière équivalente.

A : Qu'est ce que vous voulez faire passer, vous, auprès des enfants ?

S : Moi, ce que je veux faire passer auprès d'eux……Heu, c'est que l'école pour eux, bon çà peut paraître ennuyeux parce que on y fait pas toujours des choses très drôles et qu'ils aimeraient mieux faire autres choses, mais pour la plupart d'entre eux, je dirais c'est le moyen, peut être le seul moyen qu'ils auront de pouvoir ….avoir un tremplin vers une vie convenable quoi. Donc, il faut saisir la chance qu'ils ont…. d'être à l'école. On a travaillé avec eux sur le fait qu'il y a certaines années tous les enfants n'allaient pas à l'école et puis dans certains pays encore, c'est comme çà. Donc, qu'on a la chance de vivre dans un système qui, au moins, donne la même chance à tous, d'aller d'être éduqué. Donc, ce que je veux faire passer auprès d'eux, c'est qu'ils se rendent compte que ce qu'ils font à l'école, c'est pour eux uniquement, c'est une chance qu'ils ont et que par contre, çà nécessite du travail. Et j'insiste beaucoup sur le fait que sans travail, on n'obtient rien.

A : Donc, c'est votre…

S : Le travail...

A : C'est votre priorité ?

S : Oui, ….Alors, je le disais tout à l'heure en terme de valeur morale : le respect, mais après j'irai pour tout enfant, j'essaye de lui montrer que…..ben, le travail, c'est ce que lui permettra d'obtenir quelque chose dans la vie quoi.

A : Madame, par rapport à l'éducation à la citoyenneté, la formation du citoyen de demain, ça veut dire quoi pour vous ?

S : Heu……Pour moi, l'éducation à la citoyenneté, elle va avoir plusieurs ……volets. Si on parle de ce qu'on fait en classes, on va plutôt parler d'éducation, dans ce cas là, éducation à la citoyenneté. Elle va prendre…. plusieurs aspects, elle va prendre ……je dirais……Heu, apprendre aux jeunes à vivre avec les autres. Donc là, on revient sur la notion de respect. Elle va apprendre à se développer en tant qu'être humain avec les valeurs essentielles …..Les mêmes que celles que j'ai pu citer. Elle va aussi apprendre aux jeunes à respecter son environnement, la nature, tout ce qui lui offert dans son pays, sur la terre pour vivre convenablement et tout ce qu'il faut qu'il fasse pour préserver le capital dont il dispose. Je pense qu'à l'école, ces valeurs là, qu'on peut inculquer. Bon, moi ce que j'ai aussi essayé de faire passer cette année parce que bon…j'ai une classe de grands quand même puisque CM1, CM2….sont assez grands quand même, ils ont la porte ouverte vers le collège, et vers encore un autre monde pour eux. J'ai essayé de leur faire passer le fait que….eux, ils peuvent être aussi…..on essaye toujours de leur dire qu'il faut qu'ils se comportent bien…..mais, ils peuvent se trouver face à des difficultés et être victimes de harcèlement, de….je pense que l'éducation à la citoyenneté, elle n'est pas seulement leur apprendre à bien faire mais à leur apprendre aussi à se protéger contre ce qu'ils peuvent rencontrer et qui peut leur causer des graves soucis dans leurs vies futures.

A : Donc, c'est une préparation, une préservation ?

S : Oui, une prévention de ce qui pourrait leur arriver quoi……j'ai pas mal insisté sur tout ce qui est harcèlement physique, moral et puis tout ce qu'on pouvait rencontrer comme tentations qui peuvent vite leur arrivant entre les mains, en collège : la cigarette, la drogue……je pense que notre rôle en terme d'enseignants, il passe aussi par la prévention parce qu'on est jamais sûr du discours qu'ils entendent à la maison, donc çà me paraît important quand même d'en parler aussi.

A : Il y a un conflit entre la famille et l'école ?

S : Non, pas un conflit, mais je pense quand on est parent, on ne voit pas forcément grandir ses enfants à la vitesse où il grandit véritablement et on a peut être tendance à pas se rendre compte que certains dangers arrivent plus vite qu'on le pense quoi. Et que……moi, je le sais par expérience personnelle, je n'ai pas eu des agréments mais je sais que le passage au collège est pas un moment facile et qu'il est important de pas mal parler aux enfants avant, pour qu'ils restent très ouverts …... la discussion reste ouverte et que surtout ils ne cachent pas des choses qui peut leur arriver et qui peut, peut être, entraver leur formation de jeunes adultes. Parce que s'ils sont victimes de harcèlement comme je le disais tout à l'heure, ils vont avoir des difficultés à grandir, ils ne vont pas s'épanouir comme il le faudrait. Donc, çà me parait important que l'école joue un rôle dans ce cadre là.

A : Donc, c'est une priorité pour vous ?

S : Une des priorités, oui ….je pense qu'à chaque âge les priorités vont peut être les mêmes mais elles ne vont pas forcément être hiérarchisées de la même façon. Pour des enfants de 10, 11ans, çà me parait, c'est important de parler prévention.

A : Pour vous, Madame, la priorité est à l'individu ou à la société ?

S : ……..Ben, je dirais les deux parce que l'individu, s'il ne s'intègre pas, s'il se préserve, si tout va bien pour lui, mais qu'il n'est pas capable de vivre en société, il n'a pas de vie véritable. Donc, pour moi la priorité, elle est aux deux quoi.

A : A partir de là, quel type de personnes, vous voulez faire ?

S : Heu……Ben, je dirais des hommes et des femmes épanouies et respectueux des autres.

A : L'épanouissement pour vous...

S : Oui, pourquoi je dis çà, c'est parce que je pense qu'on peut très bien s'épanouir dans des situations très différentes, c'est-à-dire qu'on peut s'épanouir en étant chirurgien dans un hôpital et gagner beaucoup d'argent et avoir …faire des voyages mais on peut aussi s'épanouir en étant ministre et en vivant simplement. Bon je prends deux exemples qui me paraissent assez différents pour dire que chacun, en fin de compte soit capable de trouver sa place dans la société et d'y être heureux. Je pense que le bonheur, l'épanouissement…des valeurs essentielles, tout en gardant comme même…….en respectant les autres qui sont autour de nous quoi.

A : C'est le type de personnes que vous voulez faire, dans quelle société ?

S : Ben, une société équilibrée où chacun trouve sa place quelles que soient ses facultés intellectuelles, physiques. C'est-à-dire qu'on soit intelligent, moins intelligent. Qu'on soit autonome, qu'on soit handicapé. Qu'on soit un homme, une femme. Qu'on soit un français, un étranger,…. Que chacun, il trouve sa place et soit heureux autant que possible.

A : Egalité bien sûr.

S : Oui, égalité tout en sachant que….de toute façon, il ne faut pas aller trop loin dans l'idée de l'égalité parce qu'on sait qu'il y aura jamais un partage des richesses entre tout le monde.

A : Certainement.

S : On est d'accord, il y a des gens qui meurent dehors tandis que d'autres jettent leur argent par les fenêtres. Voila, qu'on soit dans un juste équilibre et que chacun trouve son bonheur comme je vous le dis tout à l'heure, en faisant des choses très simples parfois, mais…. c'est pour çà que j'insiste sur la notion du travail parce que... Bon, moi je viens d'un milieu très simple, mes parents étaient ouvriers et ils m'ont inculqué cette importance du travail dans la construction de l'être. On m'a bien fait comprendre qu'on n'avait rien sans rien (en souriant) et j'en ai eu la preuve par la suite.

A : Madame, ce que vous aimez comme comportements chez les enfants ?

S : J'aime bien les enfants actifs qui sont curieux, qui cherchent à comprendre les choses….qui réagissent à ce qu'on leur dit, qui rentrent dans les débats….alors quand je dis actif…dans l'intérêt de la classe …….j'aime pas trop que les enfants restent passifs parce qu'on demande toujours : Est-ce qu'ils n'ont pas compris ou bien est-ce que le sujet est délicat pour eux. J'aime bien les enfants qui s'expriment…..qui posent des questions, j'aime bien qu'il ait des échanges quoi.

A : Le débat pour vous important ?

S : Oui, çà me parait important.

A : De l'enfant à l'adulte, y a t-il des type de familles qui vous énervent ?

S : Alors, pour vous dire, je suis là pendant un an, jusqu'à présent, je n'ai pas vu de mauvais…..non, pas précisément……Heu, si je me réfère à mes autres expériences, j'ai du

mal avec les gens qui ne savent pas écouter et qui sont bornés quoi. Parce qu'on peut tous faire des erreurs, ben…... parfois, y a des erreurs qui peuvent être graves, mais c'est bien pouvoir entendre ce que les gens ont à dire pour s'expliquer et souvent y a une solution à l'erreur et tout va bien. Disons ce qui m'embête : C'est les gens avec qui on ne peut pas avoir de dialogue…..Heu, j'étais directrice dans une autre école et je n'ai jamais eu de problème particulier.

A : Vous étiez directrice ?

S : Oui, j'étais directrice avant, j'étais pour le coup dans une école où c'était… un milieu socioprofessionnel beaucoup plus simple qu'ici, avec des gens beaucoup plus en difficultés. Je n'ai jamais eu de problème particulier avec ces gens, sauf quand…..y a des gens qui s'imaginent toujours qu'on est contre eux automatiquement et qui en fait ce……ils pensent qu'on les mette à part….je cherche le terme, vous voyez ce que je veux dire ?

A : N'y avait pas de dialogue ?

S : Si, si dans l'ensemble, mais parfois çà arrivait qu'une famille s'imagine soit un peu paranoïaque, vous voyez. Que par exemple elle croyait qu'on l'aimait pas parce qu'ils étaient étrangers, elle croyait qu'on les aimait pas parce qu'ils ne travaillaient pas, elle croyait qu'on les aimait pas parce qu'ils étaient d'une autre confession religieuse. Voilà, des gens qui, parfois sont un peu bornés. Ils ne veulent pas rentrer dans le dialogue parce qu'ils pensent qu'on ne va pas les entendre, mais çà m'a jamais vraiment posé de problème en fait.

A : Et la solution ?

S : Ben, la solution : c'est de réussir à aller au dialogue, mais ce n'est pas toujours évident.

A : Si on revient aux valeurs, les valeurs fondamentales de la République. Que diriez-vous sur ce que vous paraît important ?

S : Le respect de la laïcité me parait important à l'école, parce que on dérape vite sinon sur des discussions qui, à mon avis, ont pas lieu d'être dans le milieu scolaire et encore moins chez les petits, enfin l'école élémentaire …parce qu'on se rend très vite compte que les enfants rapportent des paroles qu'ils ont entendu à la maison, mais qu'ils n'ont pas forcément comprises. Parce que c'est comme même très compliqué les questions de religion et c'est des sujets sur lesquels on peut dire très vite n'importe quoi si on n'a pas compris ……Donc, je pense que çà…….je ne peux pas dire qu'il ne faut pas…. qu'on ne peut pas en parler ; on en

parle parfois parce que y a des enfants de confessions différentes, mais c'est important malgré tout de rester dans la laïcité,……

A : Dans la neutralité ?

S : La neutralité, voilà….. Moi, j'essaye d'avoir un discours….je suis scientifique de nature, scientifique de formation……..Heu, j'essaye d'avoir un discours scientifique, c'est à dire de me dire voilà, les choses tant qu'elles sont prouvées scientifiquement pour moi, y a pas de souci. Après le reste, on a chacun ses interprétations… le lieu n'est pas d'en discuter, à l'école.

A : La République est laïque et les individus sont libres de faire ce qu'ils veulent chez eux ?

S : Pour moi oui, tant qu'il n'essaye pas d'imposer aux autres ses idées, ça ne pose pas de problème.

A : Madame, vous faites une microsociété dans votre classe comme par exemple le partage du travail, être responsable de quelque chose ?

S : Oui, on essaye en fait parce que …

A : Je pense que ça, a un rapport avec la citoyenneté ?

S : Je pense que la classe, c'est aussi l'endroit où ils apprennent l'autonomie. Donc ils vont avoir de plus en plus besoin et le fait d'avoir des taches…….du simple au compliqué, çà les amène à penser autrement. Oui, je suis responsable, donc on attend quelque chose de moi, donc je dois le faire sans qu'on me le dise, sans que…. à me le rappeler sans arrêt, c'est important pour moi, c'est important pour les autres…..Alors, après on le fait plus ou moins parce que parfois, c'est difficile à gérer….je pense par exemple, au travail partagé ce que vous disiez, ça c'est très intéressant de se dire : en travaillant en groupe, celui qui a compris, il l'explique aux autres…sorte de tutorat . C'est très intéressant mais, on ne peut pas fonctionner toujours comme ça parce que y a des choses qui doivent passer d'une autre manière mais çà contribue sans doute à favoriser la société de demain.

A : Ce serait quoi pour vous le vivre ensemble ?

S : Vivre ensemble dans le cadre de l'école, ce serait être capable de partager les bons et les mauvais moments comme on peut les partager quand on est dans une famille, quand on est au boulot….c'est a dire que y a des moments où on s'amuse, y a des moments où on fait des

sorties , etc. le coté sympathique je dirais et puis les mauvais moments où le boulot est un peu moins intéressant, moins sympa. On fait en sorte que comme même que ça se passe bien dans ces moments là. On respecte le travail des autres, on fait en sorte que celui qui n'a pas compris, ne soit pas montré du doigt au contraire qu'on l'aide et ça ce n'est pas facile toujours…

A : Ce n'est pas facile, mais çà aide à la construction d'un environnement sociable.

S : Oui, parce que y en a qui n'arrive pas à faire çà par exemple. Ya des enfants qui sont très bons en classe et quand on leur dit, ben…tu as fini, va aider, ils ne savent pas le faire….bon, je me dis que ….c'est dommage parce que peut être, çà à un moment ou un autre, peut être, que ça leur portera préjudices, c'est bien aussi d'aller vers les autres et puis si le jour où eux échoueront, ils auront peut être personne pour ….leur tendre la main. A ce moment là, ça me parait important qu'ils apprennent tout çà et pour moi, ça fait partie du vivre ensemble….quoi dire encore...

A : Et les valeurs communes ?

S : Oui, effectivement….après, tout dépend de la photo de la classe je dirais. Moi, j'ai une classe ou il y a beaucoup de garçons, peu de filles…..c'est important que les filles soient considérées comme les autres, qu'elles aient leur mot à dire et y a pas de problème d'ailleurs à ce sujet là. Et puis c'est des enfants qui sont…soit handicapés, soit en difficulté qui sont étrangers. Parfois, on arrive dans des classes, y a des enfants qui parlent pas français parce qu'ils viennent d'arriver. Enfin tous ces enfants là soient intégrés de la même manière que les autres et aidés s'ils en ont besoin. Ça me parait…. peut être que parfois aussi les enfants peuvent prendre le relais de la maitresse parce qu'on ne peut pas toujours être à coté d'un enfant en difficulté. Donc, c'est aussi çà le vivre ensemble ou bien y a des enfants qui sont en difficulté mais qui sont extrêmement timides et qui n'osent pas solliciter l'aide de l'adulte. C'est bien ainsi qu'il y a un copain qui des fois vient me dire : Maitresse, j'ai vu un tel, çà allait pas. Voilà, ce n'est pas dénoncé, c'est aussi pointé la difficulté et puis venir le dire discrètement pour essayer que çà se règle ….plus facilement possible.

A : Madame, le vivre ensemble nécessite, pour vous, des valeurs communes ?

S : Un certain nombre de valeurs communes, mais surtout le respect des valeurs des autres en fait. Parce que je pense que…on en parlait tout à l'heure quand on parlait de la laïcité. Y a des valeurs qui sont inculquées aux enfants chez eux et on ne peut pas leur faire changer d'avis

sur un certain nombre…..ce n'est pas l'objectif d'ailleurs, mais il faut nous en tant qu'enseignants, on respecte les valeurs qu'ils ont tant qu'ils n'essayent pas de……eux même de mélanger et tant qu'ils respectent eux aussi les notions et les valeurs dont on parle. Oui, y a des valeurs qui doivent être communes. On parlait….Le respect des règles, il faut qu'on ait tous les mêmes règles, on fonctionne tous un peu près de la même manière sinon c'est n'importe quoi. Après d'autres valeurs peuvent exister, mais il ne faut pas essayer d'imposer aux autres, qui…..c'est la seule chose. Ça me gène pas sinon qu'il ait des valeurs qui soient différentes.

A : Comment les stimuler vous ?

S : …….Ben, je pense qu'il faut peut être……tout dépend de quelle valeur on parle, mais parfois on a des….on peut donner des exemples en fait, en disant des histoires puisqu'ils sont encore jeunes, ou en leur montrant, y a des sites qui sont très bien faits qui parlent de certaines valeurs citoyennes, on peut leur montrer….je repense à ce que j'ai parlé au niveau du harcèlement, je leur ai montré par exemple des petites vidéos où on voit vraiment des jeunes qui sont irrespectueux des autres par exemple, qui vont harceler un jeune parce qu'il est un peu corpulent ou qui ont des comportements vraiment irrespectueux . Ça les a vraiment frappé, enfin ça les a mis au cœur du problème directement, parce que quand on en parle, ils sont encore un peu de mal à imaginer les choses, ils n'ont pas encore assez d'exemples, assez de vécu eux même et parfois ils se rendent pas compte de ce que çà peut représenter. Alors c'est bien de pouvoir leur montrer des exemples, de faire appel…on a la chance maintenant d'avoir de nouvelles technologies qui nous fournissent beaucoup de choses et sur certains sujets, c'est bien de leur montrer que…même si certaines choses peuvent paraitre insignifiantes, ça peut parfois….dériver vers des choses graves. Je pense par exemple, ils sont tout le temps en train de chahuter, à se faire des croches pieds…je leur ai montré une petite vidéo où y a un groupe de jeunes qui prend en grippe un jeune garçon, ils lui tapent dessus, ils lui vident son cartable par terre et j'aurai montré qu'en fait, des petits jeux tels qu'ils ont à l'heure actuelle peuvent dériver en des comportements nocifs pour leur devenir, et je pense que çà, ça les stimule vraiment parce que….enfin, c'est vraiment pointé d'une manière précise et puis d'un autre coté c'est anonyme , parce que c'est pas eux dont on parle, on les accuse pas….ils voient des choses, çà les frappe quoi. Donc ça, ça me parait pas mal. Mais il faut essayer peut être de saisir toutes les occasions là ou parfois des lectures d'albums, des lectures d'histoire….sur certains sujets.

A : Ma dernière question, Madame, porte sur votre avis concernant la morale laïque que le Ministre de l'Éducation Monsieur Vincent Peillon veut instaurer à la rentrée 2013 ?

S : …….Ben, je ne suis pas vraiment au fait de ce qu'il veut…de ce qu'il a…..on en parle depuis longtemps de cette morale, de ces leçons de morales qui sont revenues à la mode comme elles existaient il y a un certain nombre d'années, je ne dirais pas : tout est acheté dans ce qui peuvent préconiser par contre ……après, il faut bien faire attention à la manière dont on l'enseigne. Bon, la morale, il en faut de toute façon pour vivre ensemble, il faut avoir des notions de morale, c'est clair. On essaye d'en inculquer de toute façon peut être qu'il y a des choses auxquelles on ne pense pas, et auxquelles Monsieur le Ministre veut nous sensibiliser. Bon, maintenant ce qu'il ne faudrait pas, c'est que ça prenne la forme de ce qui y avait, y a cent ans….une morale vraiment stricte et qui punit quoi en fait. Je pense qu'y a certains points pour lesquels on ne peut pas admettre de dérogation, mais la société, elle a changé, il faut aussi qu'on s'adapte quoi. Donc, sur certains autres points, il faut expliquer les choses.

A : Madame, je vous remercie infiniment.

Annexe3 : Retranscription de l'entretien 3

Entretien avec Madame la Directrice, 58ans

Durée de l'entretien : 15 minutes

A : Quel âge avez-vous ?

J : Alors, j'ai 58ans

A : Quelle votre ancienneté ?le nombre d'années d'enseignement ?

J : Alors, l'enseignement euh…. c'est un petit peu compliqué parce que j'ai fais une partie en France et j'ai fait une partie à l'étranger, donc disons que j'ai en France 23ans d'ancienneté

A : 23 ans d'ancienneté ?

J : Et à l'étranger …..J'en ai 14ans.

A : D'accord, quelle est votre formation, Madame, normalienne ?

J : Alors, ma formation c'est ……Oui c'est une normalienne.

A : C'est à dire l'école normale.

J : L'école normale oui.

A : Ok, quelle est le milieu socioprofessionnel des parents d'élèves de l'école ?

J : Il y a de tout, il y a de tout, il y a des enfants favorisés, il y a des enfants qui sont moins et on a un panel de tous les niveaux.

A : C'est-à-dire mixte ?

J : Oui, c'est mixte.

A : y a-t-il des particularités pédagogiques, par exemple des enseignants qui pratiquent des pédagogies comme celle de Freinet, quelle chose comme ça ?

J : Non.non.

A : Quelles sont les valeurs essentielles pour vous ?

J : Le travail

A : que vous voulez faire passer, vous, auprès des élèves ?

J : Le travail

A : Le travail ?

J : Oui.

A : Donc c'est

J : Y a pas d'autres valeurs, y a le travail.

A : l'effort.

J : Le travail, c'est-à-dire réussir à l'école, tant au niveau académique que personnel.

A : Par rapport à l'éducation à la citoyenneté, à la formation du futur homme, ça veut dire quoi, pour vous ?

J : Alors, moi, dans mes classes, je fais en sorte qu'ils connaissent bien la France au niveau de ses institutions,….. Donc je fais énormément d'instruction civique, étude du gouvernement, comment les institutions marchent……Et surtout liberté, égalité et fraternité.

A : pour vous, la priorité est à l'individu? À la société ? Ou les deux à la fois ?

J : La priorité, elle est à la société

A : Donc à partir de là, quel type d'homme vous voulez faire ?

J : Des enfants ?

A : Des enfants, oui.

J : Je veux quelqu'un qui pense……alors qu'il soit intégré correctement à la société française, mais qui puisse se développer aussi au niveau international, pourquoi ? Parce que j'ai vécu très longtemps aux USA et donc je pense que c'est important. En France, on développe surtout la France .Aux USA, on développe surtout les USA, mais je pense que quand on voyage, il faut développer aussi l'international.

A : C'est l'universalisme.

J : Tout à fait.

A : Pour construire quel type de société ?

J : Pour construire……..Alors, une société qui serait basée sur les compétences des gens.

A : les compétences ? Donc, quels comportements aimez-vous chez les enfants ?

J : bien élevés, les enfants qui sont bien élevés et qui respectent l'autorité.

A : Il y a des types de familles qui vous énervent un peu ?

J : Oui, bien sûr …….en général les enfants sont mal élevés (en souriant)

A : Ah …….. C'est-à-dire ?

J : euh…….non, y a des parents qui ne savent pas élever leurs enfants, l'Enfant Roi, ce n'est pas une solution.

A : Donc il faut…

J : Donc il faut ……il s'agit pas d'être trop autoritaire non plus, mais il faut savoir…….. Euh, Je pense qu'il faut savoir respecter l'autorité, je pense qu'il faut savoir respecter ses professeurs, les adultes d'une manière générale et puis pour vivre le mieux dans une société.

A : Ah, oui

J : L'enfant qui est Roi……Euh, je pense que… de toute façon il le payera quand il sera plus âgé.

A : C'est sûr.

J : même si on n'arrive pas à lui inculquer là, je pense qu'il le payera et puis qu'il aura du mal à s'adapter.

A : Et même pour la société !

J : Même pour la société….Bien sur.

A : Revenons aux valeurs fondamentales de la République, vous diriez quoi sur la laïcité ; le refus de toute discrimination ; la démocratie ?

J : Alors, la laïcité …… je pense que dans une société, à partir du moment où on ne veut pas gêner les autres, on doit respecter ……. on doit garder tous, toute sa religion personnelle à la maison déjà.

A : C'est-à-dire que la République est laïque et les institutions…

J : La République est laïque.

A : Et les individus ?

J : Et les individus sont libres de faire ce qu'ils veulent chez eux.

A : Oui, c'est ça le principe.

J : (en souriant) Chez eux, ils font ce qu'ils veulent parce que je pense que ça…..euh la religion va provoquer des gênes et du racisme chez les autres, ce qui n'a pas lieu d'être quoi, surtout dans une société comme la France qui est très raciste je pense.

A : Qui est laïque ?

J : Qui est laïque, oui mais qui est raciste.

A : C'est-à-dire ?

J : Les français sont racistes.

A : Mais à mon avis…

J : Moi qui ai beaucoup voyagé, je trouve qu'on a du mal à accepter la différence, on a du mal…..Les français ont du mal à accepter la différence.

A : Malgré qu'il y a une diversité culturelle, y a même…

J : Oui, y a une diversité culturelle mais qui n'est pas bien acceptée, je ne pense pas, elle n'est pas bien acceptée.

A : Il y a même des gens d'autres cultures qui sont haut placés.

J : Oui, je sais bien mais elle est pas bien acceptée.

A : Pour quelle raison à votre avis ? Les valeurs de la laïcité ne sont pas clairs ou quoi ?

J : Non, je pense que simplement les gens vivent……euh sont très tournés vers leurs familles et eux même et n'ont pas suffisamment voyagé à l'extérieur des pays pour avoir cette ouverture d'esprit.

A : Ah donc le voyage est…

J : Et ben le voyage, il est essentiel ! Les voyages et voir les autres civilisations sont essentielles.

A : Donc c'est d'ouvrir l'angle de vue ?

J : Tout à fait.

A : Madame, la classe est une micro société, comment vous faites pour le partage du travail, chacun est responsable de quelque chose…. ?

J : Euh…….Je le fais pas trop, non, parce que j'ai des grandes classes et puis au CM2…..Non, je le fais sous forme plutôt de lecture, je propose un texte, on en parle, on en discute, on critique ….etc.

A : Peut être, c'est une éducation au débat démocratique ?

J : Plutôt, sous forme de débat.

A : La prise de parole et….

J : Et faire en sorte que tous les enfants aient l'occasion de s'exprimer sur un sujet donné.

A : Donc c'est une éducation à la démocratie ?

J : Hum, hum, Tout à fait.

A : Alors, ce serait quoi pour vous le vivre ensemble dans une société ou coexistent plusieurs cultures ?

J : Ben,… Vivre ensemble, c'est déjà respecter l'autre même si l'on ne connait pas.

A : Oui.

J : Normalement, c'est ça……..Euh, maintenant je pense que dans mes classes……..Euh, je fais en sorte justement par ces textes que je propose, par ces discussions que je propose, je

pars souvent de ce qui est l'actualité du jour et je pense qu'on a peur de ce qu'on ne connait pas.

A : Donc il faut ?

J : Donc il faut en parler et le présenter et je pense que les enseignants ont cette possibilité, c'est-à-dire de présenter les choses, d'en débattre dans les classes justement pour apprendre ce qui se passe et puis ensuite en discuter, au niveau des classes et de voir que, y a différentes opinions et que celle d'un tel n'est pas forcément mauvaise par rapport à l'autre, elle est différente.

A : Vous voyez qu'il y a des valeurs communes ?

J : Quelques fois, y a des valeurs complètement différentes.

A : Pour le vivre ensemble, il faut au moins des valeurs communes ?

J : Communes, tout à fait.

A : Pour les stimuler à l'école, comment faites vous ?

J : Beuh, déjà nous, on ne peut pas faire de miracles non plus……donc ce qu'on fait, c'est au niveau de la classe.

A : Oui, au niveau de la classe, pour préparer le futur homme.

J : C'est au niveau de la classe, maintenant si….Euh, le vivre ensemble c'est aussi s'accepter l'un et l'autre, Euh…..c'est, voila c'est quand il y a des bagarres dans une récréation, essayer d'expliquer le pourquoi, essayer de se comprendre, puis quelques fois , un mot d'une personne ne veut pas dire la même chose pour l'autre. Donc je trouve qu'il ya souvent, souvent des problèmes de communication entre les gens, parce que ils ne sont pas, ils ne sont pas sur la même….

A : La même longueur d'onde.

J : Ils ne se sont pas compris.

A : C'est-à-dire…

J : Même, si on emploie tous le français, on ne se comprend pas forcément.

A : Entre les familles ?

J : Entre les enfants et même avec les familles d'ailleurs.

A : Donc, vous les stimuler à travers…

J : Les stimuler à l'école, c'est que moi j'en fais tous les jours, ce sont des textes que je choisis et dont on parle.

A : Ah, ok.

J : Voila et à force, ben… j'espère que ça rentrera.

A : Votre avis sur la morale laïque que Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale Vincent Peillon veut instaurer à la rentrée 2013 ?

J : J'en fais déjà moi, j'en fais déjà parce que c'était déjà au programme avec le précédent Gouvernement.

A : C'est-à-dire ?

J : La morale est obligatoire depuis 2008, donc je suis pour bien sûr, je suis pour.

A : Vous êtes pour dans le but de... ?

J : Ben, dans le but justement d'améliorer ce vivre ensemble.

A : Madame, avez-vous quelque chose à ajouter concernant ces thèmes?

J : Je pense qu'il faudrait que ……..déjà les parents nous fassent un peu plus confiance déjà.

A : Il y a des contacts ?

J : Il y a beaucoup de contacts dans cette école, mais il y a là quelques uns qui sont difficiles.

A : Et la solution ?

J : La solution, c'est ce que j'essaye de faire, c'est le dialogue, c'est le dialogue, c'est-à-dire parler avec les gens et puis essayer de défendre mon point de vue à moi……Euh leur présenter puis, surtout avec des gens qui viennent d'autres pays et d'autres cultures.

A : C'est ça la difficulté.

J : C'est ça qui est la difficulté, mais même il y a des gens qui sont…... qui habitent ici depuis très longtemps et sont nés ici ……..c'est difficile aussi.

A : Madame, Je vous remercie infiniment.

Annexe 4 : Retranscription de l'entretien 4

Entretien avec Mr Laurent, 43ans

Durée de l'entretien : 12 minutes

A : Commençons par le parcours personnel et professionnel, quel âge avez-vous, votre ancienneté, les années d'enseignement ?

L : D'accord, j'ai 43 ans, j'ai eu un parcours au niveau études……j'ai démarré par un Bac technologique et un BTS technologique aussi, et au bout d'un moment, je me suis orienté donc vers la Fac pour devenir maitre d'école et c'est là que j'ai intégré la Fac. J'ai fait sociologie une année….. .j'ai eu mon DEUG et j'ai fait un an de licence de sciences de l'éducation pour passer mon concours, j'ai 15 ans d'ancienneté dans le métier.

A : Et la formation normalienne ?

L : J'ai passé le concours en candidat libre en fait et donc, j'ai préparé le concours seul et je l'ai eu.

A : vous êtes enseignant ici, quel est le milieu socioprofessionnel des parents des élèves à l'école ?

L : Dans notre école, on est plutôt dans une mixité sociale…puisque, on accueillie des élèves sportifs d'autres secteurs de la région. Donc, on touche un petit peu toutes les populations, on touche vraiment des populations très défavorisées socialement et culturellement surtout quoi. Et des populations c'est-à-dire de classes moyennes, on touche des classes hautes comme on peut trouver sur la Rive droite quoi (en souriant).

A : Vous pratiquez une pédagogie particulière ?

L : Non, une pédagogie classique, mais j'essaye de prendre tout ce qui est bon à prendre. Je prends quelques petits éléments de la pédagogie Freinet….les enfants nous parlent un petit peu de ce qu'ils font chez eux, qui est un petit peu une interaction entre la maison et l'école.

A : A travers cette interaction, quelles sont les valeurs essentielles pour vous en tant qu'enseignant ?

L : Et ben, les valeurs essentielles…..préparer les enfants à notre société qui n'est pas simple. Nous en tant qu'adultes, on doit toujours s'adapter, la vie n'est pas simple de toute façon.

Préparer les enfants à ce qu'il les attend. Les valeurs essentielles donc déjà, c'est que les règles soient posées pour tout le monde de la même manière, d'une manière équitable. Que chacun s'y retrouve mais qu'on ait tous le même cadre. Et un cadre je dirais avec les mêmes valeurs qu'on va trouver dans nos sociétés. C'est-à-dire que moi, je n'accepte pas du tout la violence, le manque de respect, enfin les choses…..le respect de l'autre quoi, je pense que c'est une valeur essentielle… une fois qu'on a compris ça, je pense qu'on a de bons outils dans la vie quoi.

A : Qu'est ce que vous voulez faire passer vous auprès des enfants ?

L :…… De la justice déjà…(en souriant).

A : De la justice.

L : Oui, parce qu'on doit régler des problèmes, des conflits en permanence. Y a des enfants qui vivent des choses douloureuses à la maison, donc l'école c'est un petit peu, un peu le moment où on met les choses à plat.

A : C'est important.

L : moi je dirais que les valeurs du drapeau : Égalité, liberté, fraternité. Moi je jongle un petit peu sur çà. La liberté, c'est une valeur essentielle, être libre : c'est aussi avoir un cadre, ce n'est pas allé sur les plates bandes du voisin par exemple. Fraternité, ce n'est pas là les petites histoires entre les enfants, c'est réglé les conflits entre eux et puis égalité, il faut traiter les enfants d'une manière égale quoi.

A : Par rapport à l'éducation à la citoyenneté, çà veut dire quoi pour vous la formation du futur citoyen?

L : …..les outils pour grandir dans une société, çà veut dire les valeurs fondamentales que j'ai décrit juste avant : Liberté, fraternité, et égalité. Je pense une fois qu'on a bien compris çà, on est tous heureux les uns et les autres quoi. …C'est vachement important quoi.

A : Dans ce cas là, la priorité est à l'individu ou à la société ?

L : Moi je dirais qu'on ne peut pas démêler l'un de l'autre, puisque la société, c'est une somme d'individus….un individu sans société, on ne peut pas le décrire en tant qu'individu. Je pense que les deux vont ensemble. C'est que l'individu trouve sa place dans la société, la grande idée.

A : A partir de là, quel type de citoyen, vous voulez faire ?

L : Des gens heureux, parce qu'ils ont compris les règles de notre société. Je pense une fois qu'on a compris çà, on s'y retrouve.

A : Pour construire quel type de société ?

L : Et ben, une société juste, stable et compréhensive quand même.

A : Le type de comportements que vous aimez chez les enfants ?

L : Leur spontanéité, et …..les enfants n'ont pas les outils pour tricher dans leurs relations comme certains adultes peuvent le faire. Donc, au moins on prend les choses à la base et qu'il n'y a pas de tricherie possible. Je suis adulte et je fais la part des choses maintenant…..y a des adultes qui cachent…..les enfants, ils sont tels quels ……pas de secrets.

A : Il y a des types de familles qui vous énervent ?

L : Ah, oui…..c'est rare, çà fait dix ans que je suis sur l'école, mais y avait des confrontations à des situations violentes. Enfin les difficultés, certains parents n'entendent pas que l'école doit poser un certain cadre et les familles auxquelles le cadre qu'on veut fixer à leurs enfants ne leur convient pas. Donc en gros, enfin ce qui me gêne c'est que certaines fois….on essaye de régler un problème de manière à temporiser les relations entre les enfants, mais qu'il ya certains parents qui n'entendent pas que…en gros, on devrait laisser envenimer les choses. Ou On devrait punir sévèrement quand il y a des petits problèmes entre enfants, alors que bon, on peut régler souvent les choses à l'école assez simplement sans violence…je dirais, on peut souvent améliorer les choses….sans vraiment être extrême dans sa façon d'être.

A : L'école est fondée sur les valeurs fondamentales de la République, vous diriez quoi?

L : Pour moi, je suis d'accord avec toutes ces valeurs…. La laïcité, çà me parait important à l'école, çà permet justement à toutes les cultures de se retrouver dans un endroit neutre ….où la religion, elle est du ressort de la vie privée. ….Ben, c'est un problème de société mondiale.

Il y a des religions….chacun veut imposer sa religion à l'autre, mais je pense qu'en faisant les choses comme çà….pourquoi la religion de l'un serait meilleure que celle de l'autre. Bon, l'école est un milieu neutre à ce niveau là, et je trouve que c'est mieux, çà permet à tout le monde de s'y retrouver.

A : Vous faites une micro société dans votre classe, c'est-à-dire responsabiliser les élèves, la prise de parole..?

L : Oui, oui, oui puisque nous, on a un tableau de responsables dans la classe où chacun va….chacun son tour va avoir différentes responsabilités dans la classe, aussi bien sur……y a chef de rang, y a le responsable d'aller porter des messages dans les autres classes, le responsable du ballon, pour les enfants c'est fondamental.

A : Par rapport à cette microsociété, ce serait quoi pour vous le vivre ensemble ?

L : Le vivre ensemble pour moi…….c'est que tout le monde s'y retrouve et que tout le monde vient à l'école avec plaisir, çà veut dire que ….une fois que les relations sont stabilisées au niveau du groupe, tout le monde vient avec plaisir…..le vivre ensemble pour moi, c'est çà.

A : Même avec une diversité culturelle ?

L : Oui, bien sûr.…la diversité cultuelle dans ma classe, j'ai toujours eu ici……j'ai différentes cultures, différentes nationalités, différentes religions. Il faut composer avec...

A : Comment vous pouvez stimuler les valeurs communes dans la classe?

L : Déjà, je pense que la première chose, c'est au quotidien, avec les problèmes du quotidien. Je pense que…..au fur et à mesure que les problèmes viennent, on en discute. Moi j'ai des petits, on ne travaille pas vraiment sur des notions de citoyenneté encore, ….enfin en disant voilà…on va travailler sur la République, on va parler des valeurs de la France…tout çà, les enfants, çà les touche pas assez. Ils sont trop jeunes pour çà, mais les valeurs à leur niveau c'est-à-dire relationnel, pour transférer globalement la société….là, çà marche parce que çà leur parle directement. Donc, la stimulation je dirais à travers le quotidien et les valeurs communes genre la démocratie, le vote nous, on fait beaucoup de choses à partir du vote. Comme çà, y a pas d'injustice et chacun donne sa parole.

A : Avec prise de parole ?

L : Chacun peut prendre la parole dans la classe. Après, y a juste une règle : c'est lever la main pour que chacun se retrouve. Mais tout le monde peut prendre la parole, quand on parle des sujets divers, j'écoute tout le monde et tout le monde s'écoute.

A : Votre avis sur la morale laïque que le Ministre de l'Éducation Nationale Monsieur Vincent Peillon veut instaurer à la rentrée 2013 ?

L : Je n'ai pas lu tous les textes honnêtement, je ne sais pas exactement puis que chaque Ministre veut imposer sa vision des choses. Moi çà fait 15ans que je suis dans le métier, çà fait quatre gouvernements qui se succèdent, où chacun veut ramener sa petite graine et que moi qui suis sur le terrain, j'ai toujours des enfants, j'ai toujours la même matière première. Alors leurs grandes idées qui vont changer tous les cinq ans, voire changement de gouvernement en cours du même Président….des fois tous les trois ans, on a de nouvelles directives ministérielles, moi j'ai un petit peu de mal de plus en plus d'ailleurs à appliquer et comprendre dans la durée là où ils veulent nous mener. Pour moi, c'est de la politique tout çà et moi je travaille dans l'humain, au quotidien.

A : Je vous remercie infiniment.